No 201 - 110e année J. A. 1000 Lausanne Prix : 40 centimes Mardi 8 seutembre 1970

Ford
2600 RS
la voiture qui concilie
sécurité - rapidité et confort
Faites un essai
pour vous convaincre
Garage Valaisan
Kaspar Frères
Sion - Tél. (027) 21271

Le Confédéré
QUOTIDIEN
ÉDITE PAR LE PARTI RADICAL-DÉMOCRATIQUE VALAISAN

UCOVA
CENTRE D'ETUDES
des techniques commerciales
(CETCO)
Av. du Midi 6, 1950 Sion Tél. (027) 28345

éditorial

Aide à la montagne

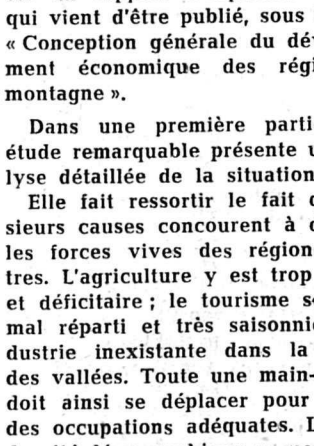

par Joseph GROSS

Il est devenu un lieu commun d'affirmer que les régions alpestres ont besoin de secours.

Dans notre canton, le sigle « PPM » (petit paysan de la montagne) est bien connu, et l'Association des communes de montagne déploie des efforts méritoires pour essayer d'attirer l'attention du public sur des problèmes urgents.

Malgré cette sollicitude — parfois touchante, il faut l'avouer — nos coteaux et nos vallées latérales se dépeuplent. Certains hameaux sont déjà abandonnés ; d'autres vont l'être incessamment.

Le mouvement semble irréversible, et les agglomérations de plaine augmentent régulièrement le nombre de leurs habitants.

Devant cette situation inquiétante, les pouvoirs publics s'émeuvent.

Notre Conseil d'Etat vient de créer le poste de préposé à l'économie montagnarde.

Quant au Conseil fédéral, pour répondre aux motions Danioth et Brosi, déposées devant les deux Chambres, en 1966, il a chargé le Dr es sciences économiques H. Fluckiger de présenter un rapport d'expertise complet, qui vient d'être publié, sous le titre : « Conception générale du développement économique des régions de montagne ».

Dans une première partie, cette étude remarquable présente une analyse détaillée de la situation.

Elle fait ressortir le fait que plusieurs causes concourent à diminuer les forces vives des régions alpestres. L'agriculture y est trop pénible et déficitaire ; le tourisme se révèle mal réparti et très saisonnier ; l'industrie inexistante dans la plupart des vallées. Toute une main-d'œuvre doit ainsi se déplacer pour frouver des occupations adéquates. La faible densité démographique se montre peu propice aux larges investissements d'infrastructure. Enfin, les voies de communication ne favorisent guère la rapidité des échanges et alourdissent les budgets de fabrication.

Tous ces facteurs réunis occasionnent un amoindrissement qualificatif de la population active, puisque ce sont souvent les éléments les plus dynamiques qui se déplacent. Le vieillissement de la moyenne d'âge des indigènes est aussi une conséquence du départ des classes jeunes. Pour les administrations communales de faible capacité financière, il y a obligation de percevoir de lourds impôts et impossibilité de réaliser des innovations indispensables.

Ainsi, le sort des régions montagnardes se dessine avec un pastel de plus en plus noir. Elles risquent de rester, dans la majorité des cas, de seuls lieux de villégiature, qui ne s'animeront plus que durant les vacances d'été et d'hiver. L'équilibre du pays en souffrira.

Pourtant, les pouvoirs publics ne sont pas restés inactifs. Depuis longtemps, ils ont pris des mesures diverses pour alléger les difficultés spécifiques qu'affrontent les montagnards.

Dans un second volet, le Dr Fluckiger fait ainsi l'analyse des subventions importantes réparties, qui touchent aux domaines suivants : agriculture, économie forestière, correction et protection des eaux, abaissement des prix, construction de logements, protection civile, prévoyance sociale, hygiène publique, enseignement, formation professionnelle, autres objectifs (transports, marche de l'emploi, péréquation financière, culture, etc.)

Il semblerait, à première vue, que tous ces subsides devraient pallier les inconvénients énumérés. Or, l'étude le confirme, ils n'ont été, souvent, que des emplâtres sur une jambe de bois. Ils ont surtout apporté de l'eau au moulin des mieux lotis, sans améliorer sensiblement le sort des déshérités. Par leur dispersion, leur modicité, leur caractère transitoire, ces mesures n'ont pas empêché une réduction progressive de la population.

C'est pourquoi le Dr Fluckiger préconise d'abandonner la majorité de ces subventions actuelles et de les remplacer par une politique systématique de développement.

Il est d'avis qu'une région alpestre vouée à l'agriculture seule n'est plus viable. Il faut donc, à tout prix, la compléter par l'implantation d'entreprises industrielles, artisanales et y stimuler le tourisme.

Pour y parvenir, comme le suggère depuis de nombreuses années notre office de recherches économiques, il faudrait créer une banque suisse d'investissement pour les régions en voie de développement, qui fournirait les capitaux nécessaires aux reconversions désirables.

Tout le processus actuel de subventionnement devrait être revu en fonction de ces trois objectifs à long terme : adaptation de l'agriculture aux nécessités modernes, implantation industrielle et développement touristique.

A ces seules conditions, la vie économique de la montagne redeviendra prospère. Sa population pourra y demeurer, s'y accroître même, grâce aux ressources variées des trois secteurs nommés.

Joseph GROSS

PROBLÉMES DE NOTRE JEUNESSE

Un effrayant désintérêt...

par Gérald RUDAZ

En ce début de septembre, nos écoles ont repris leurs bourdonnantes activités. Quelques innovations par-ci, quelques changements par-là, mais pour l'essentiel, l'année scolaire valaisanne 1970-1971 ressemblera à la précédente. Avec ses problèmes en suspens, dont celui de la participation qui est apparu chez nous avant même qu'il soit mis en vedette par de sanglants événements, à l'étranger.

Nous lisons en effet sous la plume de M. l'abbé Fontannaz, recteur du lycée-collège de Sion, les lignes suivantes, consacrées — dans le rapport sur l'année scolaire 1969-70 — à l'organisation des élèves :

Depuis de nombreuses années le Collège connaissait la formule des délégués de classe dont le rôle n'était cependant pas trop important.

Au long de discussions qui réunirent un certain nombre de professeurs et les délégués, une organisation des élèves fut créée. Celle-ci vise avant tout à susciter une vie plus intense au Collège, à promouvoir en chacun un sentiment plus profond de sa responsabilité soit au plan de la vie générale du Collège, soit au plan de sa vie personnelle, à représenter les élèves aux divers niveaux de la classe, de la section ou de l'école entière. Elle ambitionne de provoquer une participation plus active des élèves tant à la vie scolaire qu'aux initiatives et aux activités para-scolaires.

La participation exprime une aspiration apparemment généralisée. Sa réalisation cependant ne se fait que difficilement et rarement. Bien plus qu'une volonté de participation, les collégiens manifestent plus souvent un effrayant désintérêt à l'égard de tout ce qui leur est proposé. Ils semblent attirés par le sensationnel seulement, l'exceptionnel. Les cours ne les intéressent que rarement, mais tout aussi peu les intéressent les activités para-scolaires ordinaires, les films ou les théâtres non portés par une réclame tapageuse.

Constamment sollicités, constamment distraits par une infinité de faits et d'informations, ils semblent perdre leur capacité d'admiration dans la réalité de leur vie journalière. Ils deviennent indisponibles pour les exigences réelles de l'existence quotidienne tissée de banalités par le fait même qu'elle se déroule dans les limites des insuffisances de chacun. Ils s'imaginent qu'ailleurs l'exceptionnel est réel, le sensationnel que les moyens de communication ne cessent jamais de leur proposer. Ils s'évadent vers un monde imaginaire, hors de la réalité qui, par sa banalité, provoque en eux un sentiment de mécontentement, une attitude d'insatisfaction permanente qui affadit tout.

Il ne s'agit là aucunement de données particulières à la jeunesse, mais d'éléments caractéristiques de toute la civilisation actuelle qui affectent les adultes aussi bien que les jeunes. Cette situation charge cependant tous, éducateurs, parents et enseignants, d'une responsabilité plus lourde, elle leur impose des exigences plus grandes.

Puissions-nous répondre efficacement à cette responsabilité, avec la participation, la collaboration des élèves les plus lucides, les plus intelligents, les plus dynamiques !

A Fontannaz, recteur

Le texte que l'on vient de lire, exprime sans détours l'amertume d'un directeur de collège et ses sentiments vis-à-vis de la civilisation actuelle. « L'effrayant désintérêt » qu'il dénonce chez les collégiens pour tout ce qui ne sort pas de l'ordinaire, pour tout ce qui ne revêt pas un caractère sensationnel ou exceptionnel, constitue une condamnation dont chacun peut mesurer le poids.

S'agissant d'un jugement, on attendait ses considérants. On les trouve dans cette phrase : « Ils (les collégiens, Réd.) s'évadent vers un monde imaginaire, hors de la réalité qui, par sa banalité, provoque en eux un sentiment de mécontentement, une attitude d'insatisfaction permanente qui affadit tout ».

Evasion : le voilà bien le mot-clé, le mobile ou le prétexte, la raison ou l'excuse d'une attitude qu'il s'agit moins de condamner peut-être que d'essayer de comprendre. On ne saurait en effet faire grief d'une recherche d'évasion à celui qui, sincèrement, ne peut se plier sans autre « aux exigences d'une existence quotidienne tissée de banalités, par le fait même qu'elle se déroule dans les limites des insuffisances de chacun ». Au terme de ce réquisitoire, on mesure toute la gravité d'un problème auquel le responsable d'un établissement scolaire cantonal n'aurait certainement pas accordé une telle attention si celui-ci n'apparaissait que comme l'un des faits chroniques — et sympathiques d'ailleurs — de la guerre des générations, comme un bouton de fièvre dont l'absence serait même anormale chez des jeunes.

Force nous est donc de rechercher le véritable accusé avant tout jugement. De rechercher les causes de cette banalité quotidienne provoquant le besoin d'évasion. D'entreprendre, dans un esprit constructif, d'y introduire un champ d'idéal comme on aménage des zones vertes dans une ville trépidante et enfumée, de créer des points d'attraction à la mesure des jeunes aspirations. Pour ce faire, le meilleur chemin est celui du dialogue. A la condition qu'on ne le truffe pas d'emblée d'obstacles ou d'impasses. Et que cette participation — car c'est bien de cela qu'il s'agit — ne consiste pas seulement à démontrer aux jeunes l'impossibilité de faire mieux. A la condition de penser au monde de demain plus qu'à celui d'hier et d'établir l'harmonie entre l'imagination et la réalité possible, entre la constatation et les décisions à prendre ou à proposer.

C'est à ce prix, pensons-nous, que pourra s'alléger, pour chacun, une responsabilité comprise et partagée, dans ses justes proportions.

Gérald RUDAZ

Le billet... sierrois

L'Hôpital d'arrondissement a consenti, ces dernières années, de gros sacrifices financiers pour améliorer ses bâtiments et ses installations. Des manifestations marquèrent, en juin, les réalisations terminées.

Récemment, la modernisation s'est poursuivie et l'on a introduit le système de service à la chaîne pour les repas des malades. En quelques minutes, 170 menus sont servis dans du matériel adéquat et la présentation des plats est beaucoup plus attrayante. De plus, tout le monde mange chaud puisque le nouveau matériel le permet.

Une importante machine à laver la vaisselle complète encore l'agencement de cette innovation que viendra, encore, améliorer la nouvelle machine à café.

Là ne s'arrêtent pas les projets sierrois puisque le Grand Conseil a déjà voté une subvention pour la construction du bâtiment pour le personnel à ériger au nord des bâtisses actuelles et dont le devis est de l'ordre de 5 millions de francs. Tout étant en ordre, plans et autorisations, il n'a malheureusement pas été possible de commencer les travaux cette année encore. En effet, le marché des capitaux ne peut répondre à une telle demande d'emprunt et on a dû renvoyer ces travaux à l'année prochaine en espérant que la situation sera meilleure.

C'est déjà la deuxième fois que Sierre doit pâtir de cette carence de capitaux : la première concernait l'emprunt de la commune pour divers travaux et pour consolidation d'emprunts antérieurs. Le montant primitivement prévu a dû être diminué et il devint encore difficile de trouver un nombre suffisant de souscripteurs.

L'Hôpital d'arrondissement de Sierre dessert les communes du district de Sierre à l'exception de celle de Saint-Léonard rattachée à l'Hôpital de Sion pour des raisons d'éloignement. Les dites communes participent au financement des frais et il faut s'attendre à une hausse prochaine. En comparaison de ce qui se fait pour d'autres établissements du canton, cette hausse ne serait certainement pas déplacée.

Les responsables des administrations des hôpitaux attendent également une amélioration d'autres prestations de communautés publiques, spécialement de l'Etat. Le prix actuel de pension facturé aux malades ne couvre pas, en effet, les frais réels d'exploitation. Songeons simplement, pour Sierre, qu'il y a un employé et demi par malade. Cela constitue une somme importante de salaires et de prestations sociales à verser.

Ces soucis financiers n'empêchent heureusement pas les hôpitaux de se moderniser et de s'adapter aux conditions actuelles. Les récentes réalisations sierroises sont là pour le prouver.

Goubing

Précisons encore que les assistés des communes intéressées sont soignés à des prix forfaitaires très bas et que les médecins ne peuvent présenter de factures pour les cas précités.

ACTUALITÉS EN MAJUSCULES

Les mycologues sur les dents

Les mycologues valaisans préparent activement l'exposition cantonale prévue pour le week-end prochain à Martigny. Une manifestation de ce genre ne comprend pas seulement la présentation de diverses variétés de champignons, ce qui serait déjà très instructif pour de très nombreux visiteurs, mais se complète encore par une dégustation et par un commentaire. En effet, les responsables ne manquent pas l'occasion qui leur est offerte de vulgariser leur savoir non pas pour « se monter le cou » mais bien pour rendre service à la communauté.

L'exposition, prévue dans l'ancienne halle de gymnastique de Martigny, sera en quelque sorte une avant-première des manifestations de la Foire-exposition du 3 au 11 octobre. On pense présenter aux visiteurs quelque 500 variétés de champignons, ce qui constituera une agréable leçon de chose donnée par d'éminents spécialistes.

La dégustation concernera uniquement des champignons cueillis en Valais et ramassés par les membres du club ce qui veut dire que toutes les garanties sont assemblées et que les dégustateurs pourront apprécier les champignons à leur juste valeur sans craindre la collique ou autre désagrément.

Martigny ne manque pas une occasion de se distinguer et cette exposition que les mycologues valaisans préparent depuis plus d'un mois ne faillira pas à la tradition de réussite de la cité bas-valaisanne.

Robert Clerc

17.30 (C) Sébastien parmi les hommes
10. Le galop d'essai du 14 juillet

18.00 Téléjournal

18.05 Prends ta guitare...
en compagnie de Pierre Cavalli, de Mme Lupe de Aspiazu et de l'invité du jour : Léon Francioli

18.30 Il faut savoir

18.35 (C) Bunny et ses amis
(dessins animés)

18.55 (C) Babar

19.00 Signé Alouette
(1er épisode)
Au collège Ludovic, Noël, élève modèle, rêve de devenir l'ami de Dominique Dulac, cancre notoire, qui lui préfère la compagnie d'Ali, le jeune plongeur qui travaille chez ses parents. Au cours d'une partie de colin-maillard, Noël, les yeux bandés, est poussé dans les jambes d'un aveugle. L'enfant est bouleversé. L'aveugle le rassure, le questionne et apprend avec intérêt que Noël est le fils de M. Saint-Aigle, le grand directeur de journaux. Soudain, le chien de l'aveugle se sauve. Emus, les enfants décident de reconduire l'aveugle à son domicile, tandis qu'un curieux message paraît à la fenêtre de la maison qui fait face au collège.

19.30 (C) L'énigme de l'hérédité
Une émission de la série « Le monde dans lequel nous vivons »
L'homme, d'ici cent ans, sera-t-il élevé dans des éprouvettes ? Ou, plus sérieusement, sera-t-il un jour capable de manipuler sa propre destinée biologique, de contrôler sa propre hérédité ?
Ce film de la série « Le monde dans lequel nous vivons » répond à cette question en exposant les plus récentes découvertes faites dans ce domaine, découvertes soulevant des problèmes non seulement scientifiques mais aussi éthiques. En effet, des lois de Mendel à l'isolation d'un gène, l'hérédité est une science prête à bouleverser nombre de valeurs établies.
L'homme, avec la science de l'hérédité, tient entre ses mains un lourd fardeau, une grosse responsablilité : que va-t-il faire de ces connaissances fantastiques ? Son bonheur, son malheur, une existence nouvelle ou une mort atroce ?...

20.00 Téléjournal
(2e édition)

20.20 (C) Carrefour

20.40 (C) Département « S »
Le squelette de Byron
Les agents du Département « S », Jason King, Stewart Sullivan et Annabelle Hurst se trouvent devant une énigme sortant pour le moins de l'ordinaire. Tout commença lorsque Sir Byron Blain, ministre de la Défense, se rendit au camp de Marling Dale pour effectuer une inspection. Quelle ne fut pas la stupéfaction des officiers lorsque, ouvrant la portière de la voiture ministérielle, ils découvrirent un squelette à la place du ministre ! Immédiatement alerté, le Département « S » est chargé de cette étrange affaire. Jason King se rend au restaurant où, pour la dernière fois, Sir Byron avait déjeuné et, dans la soirée, Annabelle inquiète de son absence se rend à l'auberge, elle y trouve le squelette de Jason... Le lendemain, c'est au tour du chef du Département, Sir Curtis Seretse, de disparaître dans des conditions identiques...

21.30 Regards
Une émission du Département science et éducation préparée par Nathalie Nath, Jo Excoffier, Michel Dami, Gérald Mury, avec la collaboration de Pierre Demont, Jean-Claude Deschamps, Christian Liardet, Pierre Nicole et Raymond Vouillamoz.

22.55 Téléjournal
(3e édition)

(C) Le tableau du jour

23.05 (C) Championnats du monde d'aviron
(reflets filmés de Sainte-Catherine, Canada)
Commentaire : Boris Acquadro

23.20 (C) Championnats d'Europe de natation
En eurovision de Barcelone (relais différé)

0.20 Fin

12.30 Midi-magazine
Une émission de Georges Folgoas

13.00 Télé-midi

13.30 Cours de la Bourse

13.35 Fin

16.30 Eurovision : Championnats d'Europe de natation
à Barcelone
(4 x 100 mètres dames)

17.20 Championnat des jeunes conducteurs
(No 5)

18.00 Championnats d'Europe de natation

18.57 Dernière heure

19.00 Actualités régionales

19.20 Météo

19.25 Feuilleton : Le Chevalier d'Harmental
(No 2)
« Un mystérieux rendez-vous »
d'après une œuvre d'Alexandre Dumas

19.40 Consommateur - Information et Qui et Quoi ?
Un jeu de Monique Assouline

19.45 Information première

20.25 Nanou
(No 1)
Un film de Jean-Paul Rouland, Claude Ollivier et Georges Regnier
Avec le concours
de Claude Mandonnaud
et d'Eddy Mitchell
Avec : François Laurent, Denise Provence, Jean Vinci, Patrick Jeantet, Jacques Astoux, Marcelle Arnold, Jacques David, Joëlle Rouland, etc.
Un jour, à la faveur d'un plongeon forcé dans la Marne, Nanou, une jeune fille espiègle et indisciplinée est remarquée par l'entraîneur d'un club local de natation. Sur les conseils de ce dernier, elle décide de cultiver sérieusement ses dons et devient rapidement championne de France, puis d'Europe.
La voilà célèbre. Voyages, cocktails, sollicitations de toutes sortes et bien sûr entraînement intensif.
Hélas le jour même d'un nouveau record, la jeune nageuse est victime d'un accident de voiture...
Nanou se présente elle-même : 17 ans, nom officiel : Nadine Duchesne. Son père est dessinateur dans une agence de publicité ; sa mère est rédactrice dans un magazine féminin. La famille comprend encore : le frère de Nanou, Bruno, 12 ans et le chien « Rigobert ». La sœur aînée de Nanou: Jeannine est mariée à un statisticien un peu snob, Jean-Raoul. La famille Duchesne habite en banlieue sur les bords de la Marne. C'est une famille « jeune », très peu « papa-maman ». Une règle d'or : chaque dimanche matin on fait un tour à bicyclette, tous ensemble, sur les petites routes des environs. Il fait chaud, ce dimanche-là, Nanou et une amie du lycée, Pascale se rendent l'après-midi sur une plage des bords de Marne. Petite mésaventure : les deux jeunes filles sont prises à partie par de jeunes voyous. Nanou qui a le geste aussi prompt qu'elle a la langue vive, expédie dans la Marne le transistor d'un des garçons. Poursuite. Pour échapper, Nanou plonge et nage. Son poursuivant plonge aussi, mais ne peut la rattraper. La scène a été vue par l'entraîneur d'un petit club, Corson, qui, dès le lendemain, se présente à M. Duchesne. « Sa fille nage bien, elle devrait s'entraîner, se perfectionner ». Nanou n'est pas emballée... jusqu'au moment où elle apprend que son voisin Dan pratique l'aviron à ce même club.

21.10 XXe siècle
présenté par Information première

22.50 Les grands moments de la boxe
Une émission de Raymond Marcillac
Ce soir :
6 matches (1958)
Fullmer/Micelli, Archie Moore/Durell, Dave Moore/Ricardo Moreno, Patterson/Harris, Liston/Detha, Johnson/Eddie Macken

23.20 Championnats d'Europe de natation

23.35 Télé-nuit

14.30 (C) Aujourd'hui, Madame
Une émission d'Armand Jammot

15.10 (C) Opération Gauguin
« Teva »
(No 1)
Scénario original : A. Sylvain et G. Ami
Un film de A. Sylvain
Commentaire : Georges de Caunes
Il s'agit de la recherche du dernier tableau de Gauguin dans plusieurs archipels de Polynésie : Bora-Bora, Tahiti, Marquises, Tuamotu, etc., par un jeune Tahitien (Teva) et sa bande qui sont pris entre deux antagonistes. Histoire quelque peu policière où Teva prend très au sérieux son rôle de détective à la recherche du fameux tableau.

15.40 Fin

19.00 Actualités régionales

19.20 (C) Colorix

19.30 (C) 24 heures sur la 2

20.30 (C) Le mot le plus long
ou « Les Français parlent le français »

21.00 (C) Irving Berlin
Une émission d'Irène Hilda
Avec : Jean Sablon et Dany Marco, Claude Bolling, Georges Avanidas et trois danseurs du ballet de Barbara Piers, David-Alexander Winter, Nino Ferrer, Virginia Vee, Nicole Croisille et Romuald, Micheline Presles, les danseurs du Ballet Barbara Piers, sur des effets spéciaux de François Arnal, France Arnel, Benny Vasseur, Paquinet, Claude Bolling, Irène Hilda, le ballet Barbara Piers, Rhoda Scott, Jeffrey Biddeau, Jean-Claude Dubois, Emile Stern
Ce panorama musical est consacré aux œuvres les plus diverses écrites par Irving Berlin : comédies musicales, chansons, musiques de film.
Parmi ses œuvres : en 1935, « Top Hat », premier d'une série de films chantés et dansés par Fred Astaire et Ginger Rogers ; une des chansons de ce film « Cheek to cheek » remporte encore de nos jours un immense succès.
En 1938, Berlin contribuera non seulement aux chansons mais aussi au scénario de « Alexander's ragtime band ».
Les nombreux contrats qu'il obtint alors à Hollywood eurent pour résultats de nouvelles chansons, telles : « I'm putting all my eggs in one basket » dans le film « Follow the fleet », « I've got my love to keep me warm » pour « On the avenue », etc.
Après une absence de trois ans, Berlin revint à Hollywood en 1942 afin d'écrire la musique de « Holiday inn », un film avec Bing Crosby et Fred Astaire, pour lequel il composa sa fameuse chanson « White Christmas ».

21.45 (C) Les Mystères du monde
Un document de Jacques Ertaud et Crocce-Spinelli
Aujourd'hui :
« L'Ile de Pâques »
— Première partie : « Histoire des statues » ;
— Deuxième partie : « Histoire des hommes »
Un amiral hollandais du nom de Roggewen aborda le Samedi Saint en 1722 sur un îlot de 24 km. sur 16 situé à 4500 km. du Chili et à 4000 km. de Tahiti. Depuis, l'île de Pâques et ses géants de pierre ont suscité bien des commentaires, ont provoqué de nombreuses élucubrations : on a parlé des restes d'un continent englouti, de la survivance d'un passage d'extra-terriens...

23.10 (C) L'événement des 24 heures

23.15 (C) Le mot le plus long
ou les « Français parlent le français »
Avec le concours des stations régionales

23.25 (C) Coda
En trois fois cinq minutes, trois récits insolites, trois modes d'expression : geste, parole, dessin.
« Le point final », proposé par le mime Pradel...
Réalisation : Michel Huillard.
« Le gagnant du cheval de bois », de D.-H. Lawrence, raconté par Marie-Christine Barrault.
Réalisation : Frédéric Variot.
« Quand je serais grand... » animé en dessins par Gotlib.
Réalisation : Yves Kovacs

23.35 (C) 24 heures dernière

radio

Sottens

Informations à 6.00, 8.00, 9.00, 10.00, 11.00, 12.00, 14.00, 15.00, 16.00, 17.00, 18.00, 22.30
6.00 Bonjour à tous !
6.32 De villes en village
6.59 Horloge parlante
7.00 Le journal du matin
Miroir-première
7.45 Roulez sur l'or !
8.10 Bonjour à tous !
9.05 Les souris dansent
10.05 Cent mille notes de musique
11.05 Spécial-vacances
12.00 Le journal de midi
12.05 Aujourd'hui
12.25 Si vous étiez...
12.29 Signal horaire
12.30 Miroir-midi
12.45 Carnet de route
13.00 Variétés-magazine
Mardi les gars !
14.05 Réalités
15.05 Concert chez soi
16.05 Le rendez-vous de 16 heures
Feuilleton : Ange Pitou (2)
17.05 Tous les jeunes !
Bonjour les enfants !
17.55 Roulez sur l'or !
18.00 Le journal du soir
18.05 La terre est ronde
18.30 Le micro dans la vie
18.55 Roulez sur l'or !
19.00 Le miroir du monde
19.30 Magazine 1970
20.00 La bonne adresse
20.30 Davel, drame en cinq actes de René Morax
22.35 Club de nuit
23.25 Miroir-dernière
23.30 Hymne national

Second programme

10.00 Oeuvres de C.-M. von Weber
10.15 Emission radioscolaire
10.50 Oeuvres de C.-M. von Weber
11.00 L'Université radiophonique internationale
11.10 Oeuvres de C.-M. von Weber
11.30 Initiation musicale
12.00 Midi-musique
14.00 Musik am Nachmittag
17.00 Musica di fine pomeriggio
18.00 Tous les jeunes
19.00 Emission d'ensemble
20.00 Informations
Cette semaine en pays vaudois
20.15 Play time
20.30 Les nouveautés de l'enregistrement
21.30 Le Couronnement de Poppée
22.00 Anthologie du jazz
22.30 Les beaux-arts

Beromunster

Informations à 6.15, 7.00, 8.00, 10.00, 11.00, 12.30, 15.00, 16.00, 23.25
6.10 Réveil en musique
7.10 Auto-radio
8.30 Symphonie No 101, Haydn
9.00 Souvenirs musicaux
10.05 Mélodies populaires allemandes
10.35 Fanfare de la Marine hollandaise
11.05 Musique d'Offenbach
11.30 Mélodies suisses
12.00 Magazine agricole
12.40 Rendez-vous de midi
14.00 Magazine féminin : feuilleton policier
14.30 Caprice genevois
15.05 Opéras de Mozart
16.05 Lecture
16.30 Musique et divertissement pour les personnes âgées
17.30 Pour les jeunes
18.00 Informations. Actualités
18.15 Radio-jeunesse
18.55 Bonne nuit les petits
19.00 Sports. Communiqués
19.15 Informations. Actualités
20.00 Hit-parade
20.30 Les signes du zodiaque
21.15 Valses de F.-J. Ziehrer
21.45 La situation internationale
22.15 Informations. Commentaires
22.25 Free jazz
23.30-1.00 Pop 70

TV suisse alémanique

9.15 Télévision scolaire
10.15 Seulement un saut de Rotterdam
18.45 (C) Fin de journée
18.50 Téléjournal
19.00 L'antenne
19.25 (C) Un an avec dimanches
20.00 Téléjournal
20.20 Vert - jaune - rouge
21.05 Le Troisième Gant
22.10 Téléjournal
22.20 (C) Championnats européens de natation

Europe 1

Inf. : 6.00, 6.30, 7.00, 7.30, 8.00, 8.30, 9.00, 12.00, 13.00, 18.00, 18.30, 20.00, 22.30, 24.00, 1.00.
Flash : 10.00, 11.00, 14.00, 15.00, 16.00, 17.00, 21.00, 22.00, 23.00.
6.00 André Verchuren
7.00 Michel Roy
8.30 Pierre Meutey
9.00 Actualité au féminin
10.00 Avec le sourire de R. Willar
12.00 Déjeuner-show
13.00 Europe-midi
14.00 Harold Kay et Muriel
16.30 Top 70, Patrick Topaloff
19.00 Europe-soir
20.15 Campus, avec Michel Lancelot
22.30 Viviane... la tête à l'envers
24.00 La nuit est à nous, C. Barbier

Luxembourg

Inf. : 6.00 et chaque demi-heure jusqu'à 5.00.
5.15 Le Christ vous appelle
5.30 La voix de l'Evangile
6.00 Bernard Lefort
8.15 A la télé hier soir
9.00 Week-end RTL
12.30 Le Tirelipot géant
13.00 Le journal inattendu
14.00 RTL week-end
20.00 Pop-music J.-B. Hebey
24.00-5.00 Variétés

A la TV demain

SUISSE ROMANDE
17.00 Le 5 à 6 des jeunes
18.00 Informations
18.05 Le fantôme de l'île aux Moines
18.30 Pop hot
18.55 Pour les petits
19.00 Signé Alouette
19.30 Récital Pierre Viala
20.00 Téléjournal
20.25 Football
22.10 Georges Simenon reçoit ses lecteurs : il répond à leurs questions
22.40 Téléjournal
22.50 Championnats d'Europe de natation à Barcelone

SUISSE ALÉMANIQUE
16.15 Conseils pour vous
16.45 Conseils aux consommatrices
17.00 Pour les enfants
17.30 Pour les élèves des classes primaires
18.45 La journée est finie
18.50 Téléjournal
19.00 L'antenne
19.25 Doris Day
20.00 Panorama de l'actualité
21.15 Reportages sportifs
22.55 Championnats d'Europe de natation à Barcelone

FRANCE 1
12.30 Midi-magazine
13.00 Télé-midi
13.30 La Bourse
17.30 Championnats d'Europe de natation à Barcelone
18.20 Championnat des jeunes conducteurs
18.50 Dessins animés
18.55 Dernière heure
19.00 Actualités régionales
19.25 Le chevalier d'Harmental
19.40 Qui et quoi ?
19.45 Information première
20.30 Jeux sans frontières
21.45 Année Beethoven
22.45 Télé-nuit

FRANCE 2
14.30 Aujourd'hui, Madame
15.10 Téva
19.00 Actualités régionales
19.20 Colorix
19.30 24 heures sur la II
20.30 Les dossiers de l'écran : L'Hallali
21.40 La grande meute
22.10 Débat

ACTUALITÉS

Un peuple qui met de la "brioche"...

par Michel JACCARD

ALORS que le tennis de table, les boules ferrées et même le yass sont entrés de plain-pied dans la rubrique sportive des journaux, on pourrait croire qu'il existe encore une discrimination entre le sport et... la gymnastique.

Cette réflexion est venue à l'esprit des parlementaires chargés d'apprécier le futur article constitutionnel 27 quinquies portant, précisément, sur l'encouragement à la gymnastique et aux sports.

Cette petite dispute logomachique s'est apaisée dans les sourires quand le gouvernement a fait savoir que la sollicitude officielle s'étendrait et à la gymnastique et aux sports !

L'article lui-même est d'ailleurs ainsi conçu :

1. La Confédération a le droit d'édicter des prescriptions sur la pratique de la gymnastique et des sports par la jeunesse. Elle peut, par une loi, rendre obligatoire l'enseignement de la gymnastique et des sports dans les écoles. Il appartient aux cantons d'appliquer les prescriptions fédérales dans les écoles.
2. Elle encourage la pratique de la gymnastique et des sports chez les adultes.
3. Elle entretient une école de gymnastique et des sports.
4. Les cantons et les organisations intéressées seront consultées lors de l'élaboration des lois d'exécution.

Une première question se pose à cette lecture. Est-il vraiment nécessaire que l'Etat s'occupe de la forme physique de notre peuple. N'a-t-il pas suffisamment, si l'on peut dire, de chiens à fouetter ?

Une telle réaction ne tient nul compte des faits qui, eux, sont impressionnants.

Ils pourraient se traduire par ce pastiche vulgaire d'une formule célèbre : « Peuple suisse, ta forme f... le camp ! »

Et cela pour des raisons évidentes.

LE nombre des travailleurs manuels ne cesse de diminuer. Nous ne dénombrons plus que 8 ou 9 paysans sur cent personnes actives.

Au surplus, notre mode de vie nous porte naturellement à la recherche du confort plus qu'à celle de l'effort ! Voiture, transports en commun, bien-être domestique concourent à endormir et relâcher notre musculature.

Combien de nos concitoyens étalent, ou dissimulent (selon leur degré de coquetterie) une avantageuse brioche avant même d'avoir atteint la quarantaine.

Le phénomène est encore plus inquiétant chez les jeunes. Les résultats des examens physiques des recrues sont de plus en plus médiocres. Il est établi que sur dix conscrits, huit souffrent d'une malformation dorsale, malformation qu'eût écartée la pratique du sport.

Dans les registres de la santé publique, cette négligence musculaire se traduit par des statistiques effarantes. Les maladies cardio-vasculaires, le rhumatisme sous certaines formes, l'artériosclérose et autres maux typiques de cette époque d'inertie physique coûtent à la collectivité des centaines de millions par an.

Il faut réagir.

Non point en créant je ne sais quelque entraînement public, gratuit et obligatoire, mais en créant, tout ensemble, un « climat » et des équipements qui revalorisent l'effort musculaire.

Cette discipline sera généralisée dès l'école, et se poursuivra dans toutes les couches de la population adulte.

Cela ne fera pas de nous un peuple de « cracks » mais, au moins, nous rapprocherons-nous quelque peu de ces ancêtres dont le biceps et le courage ont fait parfois trembler le monde. Il faut ce qu'il faut !

M. J.

CHRONIQUE

Les monnaies au rendez-vous de Copenhague

par René SEDILLOT

Dans quelques semaines, Copenhague accueillera les ministres des Finances et les gouverneurs des Banques centrales du monde entier, pour la session annuelle des organismes monétaires nés de la Charte de Bretton-Woods.

Une année sur deux, la session se tient à Washington, sous les ombrages du Sheraton Park Hotel. L'autre année, c'est généralement une ville de l'Ancien Monde qui héberge les pontifes des monnaies. Dans l'un et l'autre cas, le scénario est invariable : discours, rapports, motions et conciliabules dans les coulisses.

Rarement, la réunion se clôt sur des décisions capitales. Pourtant, on a le souvenir de la session de Vienne, qui vit naître le Groupe des Dix, et celui de la dernière session de Washington, qui enfanta les droits de tirage spéciaux.

Cette fois, que peut-on attendre du rendez-vous de Copenhague ? Il serait trop simple de dire qu'il n'en sortira rien. On sait par avance que ces messieurs désigneront des commissions pour poursuivre l'étude d'une réforme des statuts de Bretton-Woods. Une commission, ce n'est pas une décision ; c'est souvent même le contraire.

En revanche, la réforme envisagée peut être lourde de conséquences. Et, à terme, elle peut singulièrement peser sur les destinées monétaires du monde, c'est-à-dire, en fin de compte, sur ses destinées économiques et politiques.

On se rappelle qu'à Bretton-Woods les nations assemblées avaient résolu d'assigner aux monnaies des parités fixes. Cette passion de stabilité s'expliquait par le désir d'en finir avec les pratiques des années antérieures : depuis 1931, les monnaies étaient livrées à l'instabilité (dans le sillage de la livre sterling) ou aux pires contrôles des changes (à l'exemple du mark).

Le monde avait soif d'équilibre et de paix. Il décrétait alors que toutes les monnaies devraient faire enregistrer leurs parités, définies en or, par le Fonds monétaire international, et que les dévaluations supérieures à 10 % devraient obtenir l'accord préalable du Fonds.

En fait, la plupart des monnaies ont obtempéré. On dit : la plupart, mais pas toutes, ni toujours. Quelques-unes, et non des moindres, ont commis des écarts de conduite. D'abord, en recourant trop souvent au contrôle des changes, formellement déconseillé par les statuts de Bretton-Woods. Ensuite, en mettant quelquefois le Fonds en présence de dévaluations qu'il ne lui restait qu'à ratifier. Parfois aussi en recourant à la pratique des taux de change multiples, également prohibée (ce fut un moment le cas du franc français). Enfin en abandonnant le principe de la parité fixe pour laisser fluctuer les changes sur le marché, selon l'offre et la demande : ce fut le cas du dollar canadien et du deutsche mark. C'est encore, et pour la seconde fois, le cas du dollar canadien.

Devant ces violations de la Charte, le Fonds s'incline en se voilant la face.

Mais voici qu'à son tour, et c'est plus grave, le dollar des Etats-Unis manifeste quelque lassitude à l'égard de l'immobilité des changes. Les autorités américaines se refusent à dévaluer, mais elles aimeraient donner à leur monnaie un peu de souplesse, de façon précisément à éluder la dévaluation, ou à la camoufler. Leur idée est simple : il faut et il suffit d'élargir la marge d'oscillation autorisée, en la portant de 1 % à 3 % ou davantage.

Certains experts américains vont même plus loin : ils envisagent de corriger les parités en les faisant glisser selon une révision périodique, en fonction des cours réellement pratiqués sur les marchés dans le cadre des fluctuations élargies.

Si, par exemple, une monnaie vaut 100, une marge de cotation de 3 % peut la ramener à 97. Si elle se traite à 97 durant six mois, sa parité officielle pourrait être infléchie de 100 à 97, et la marge de cotation de 3 % s'apliquerait à la nouvelle parité, ce qui permettrait à la monnaie considérée de reculer jusqu'à près de 94, et ainsi de suite...

On éviterait de la sorte, disent les Américains, le traumatisme des dévaluations de forte amplitude. On multiplierait, objectent les Français, les traumatismes des dévaluations à répétition, en entretenant l'incertitude.

Que pensent les nations de cet assouplissement ? Leurs sentiments sont partagés. La France, farouchement hostile, a demandé à ses partenaires européens de réduire les marges de fluctuation, au lieu de les augmenter. Ils ont accepté en termes vagues, qui ne les engagent à rien ; et l'on a tout lieu de croire que les Hollandais, pour ne parler que d'eux (mais aussi les Britanniques, s'ils entraient dans le Marché commun) se rallieraient plus volontiers à la proposition américaine qu'à la proposition française.

Encore une fois, l'Europe se présente en ordre dispersé. Encore une fois, comme dans l'affaire des tirages spéciaux, les Anglo-Saxons sont capables d'imposer leur volonté.

A Copenhague, les discours opposeront donc les tenants de l'un et l'autre système. Paris, comme il y a quarante ans, passera pour le champion de l'or et de l'orthodoxie. Washington sera le champion du mouvement. Copenhague ne tranchera pas, mais laissera faire le temps, qui travaille pour l'Amérique.

René SEDILLOT.

PORTRAIT DU JOUR

ARLETTY

— J'ai besoin de changer d'atmosphère... et mon atmosphère c'est toi...

— C'est la première fois qu'on me traite d'atmosphère... Atmosphère ?.. Atmosphère ? Est-ce que j'ai une gueule d'atmosphère ?

Ce dialogue, échangé sur la passerelle du canal Saint-Martin entre le mauvais garçon Louis Jouvet et sa compagne Arletty, s'inscrit en lettres d'or dans l'anthologie du VIIe Art. C'est l'une des répliques d'Henri Jeanson pour le film : « Hôtel du Nord », de Marcel Carné.

Arletty fête cette année sa quarantième année de cinéma puisque son premier film important : « Mais ne te promène donc pas toute nue » fut réalisé en 1930. Comme Raimu, Fernandel, Maurice Chevalier et tant d'autres, elle est venue aux studios cinématographiques en passant par les tréteaux du music-hall.

Léonie Bathiat — c'est son vrai nom — née à Courbevoie (dans la Seine) doit très tôt gagner sa croûte, tout d'abord comme ouvrière en usine, puis comme sténodactylo et comme mannequin : « J'avais alors, dit-elle, une silhouette de haricot vert ».

Mannequin chez Poiret, elle obtient un jour d'un admirateur influent une recommandation pour le directeur du Théâtre des Capucines. Elle se risque dans son bureau où elle passe une audition. Elle ne sait alors que « La Madelon »... Son interprétation ne devait pas manquer d'originalité puisqu'elle est engagée sur le champ.

Rip, le plus célèbre revuiste de l'époque, aura tôt fait de lui composer un répertoire sur mesure. Alors, pendant dix années de sa vie, Léonie devenue Arletty, sera la grande vedette des revues sur les scènes des Boulevards. Evoquant aujourd'hui ses débuts chantants, elle soupire : « A quoi tient une carrière : une question de trottoir ! Si au lieu de celui des Capucines, j'avais pris celui de l'Odéon, je chaussais le cothurne ! »

Lorsqu'elle fait une timide apparition devant les caméras comme figurante, il y a tout juste quarante ans, c'est pour les besoins d'un film sombré dans l'oubli : « Un chien qui rapporte ». Arletty a trente-deux ans. Dégingandée et gouailleuse, elle met en valeur son joli buste et ses jambes sculpturales à une époque où les déshabillés sont encore très rares à l'écran. Elle fait merveille dans les emplois de soubrettes, de titis parisiens et de filles de joie.

Feyder lui donne son premier rôle valable en 1934 dans le film : « Pension Mimosa ». La même année, elle triomphe dans « La Fille de Madame Angot » et « L'Ecole des Cocottes », avant d'incarner « La Garçonne ». Elle attire même l'attention de Sacha Guitry qui lui confie le rôle de... la reine d'Abyssinie dans « Les Perles de la Couronne ».

Marcel Carné saura le mieux utiliser le talent d'Arletty, notamment dans quatre films qui font encore aujourd'hui la joie des cinéphiles : « Hôtel du Nord » (1938) « Le Jour se lève » (1939), « Les Visiteurs du Soir » (1942) et surtout « Les Enfants du Paradis » (1944) où l'actrice a « hardiment stylisé le personnage de Garance », comme l'écrit le critique Georges Charensol.

Arletty passe avec bonheur de l'écran à la scène et elle obtient un succès personnel enviable dans « Fric-Frac » d'Edouard Bourdet en 1936, dans « Un Tramway nommé Désir » (1949) et « La Descente d'Orphée » (1959), deux pièces de Tenessee Williams.

En 1959, alors qu'elle joue « L'Otage » de Brendam Behan, au Théâtre de France, Arletty souffre des yeux. On l'opère de la cataracte. Insensiblement, elle devient aveugle et, la mort dans l'âme, doit refuser le rôle que lui propose son ami Carné dans le film : « Du mouron pour les petits oiseaux ».

Celle qui fut l'héroïne du « Jour se lève » est-elle condamnée à la nuit définitive ? Non. Courageusement, elle fait front à l'adversité. Une opération, pratiquée par un célèbre ophtalmologiste, lui permettra de recouvrer peu à peu la vue, et la voici repartie pour une nouvelle carrière au théâtre et à la télévision.

Elle reste ce qu'on appelle, en langage de théâtre, une « nature ». Le cinéma français lui doit quelques-uns de ses chefs-d'œuvre d'humour comme aussi d'émotion. De la fille cynique de l'« Hôtel du Nord » à l'envoûtante châtelaine des « Visiteurs du Soir », en passant par la désopilante épouse du magistrat Michel Simon de « Circonstances atténuantes» et la «Madame Sans-Gêne » rêvée par Sardou : ce sont autant de personnages qui ont fait la légende d'Arletty.

J.-P. THÉVOZ

Emu et indigné par l'ultimatum des Palestiniens

Le Conseil fédéral se plie aux exigences impérieuses et approuve la décision zurichoise de libérer les terroristes

BERNE — A l'issue de ses délibérations extraordinaires de dimanche soir et lundi, le Conseil fédéral a fait publier le communiqué suivant par l'entremise de la Chancellerie fédérale :

« Le Conseil fédéral s'est de nouveau réuni, le 7 septembre, pour s'occuper des détournements d'avions qui avaient eu lieu la veille. » Il a appris dans le courant de la nuit par l'entremise du CICR que le Front populaire de libération de la Palestine (FPLP) était prêt à restituer les deux avoins détournés (appareils de la Swissair et de la TWA) avec leurs passagers, à condition que les trois auteurs de l'attentat de Kloten, détenus en Suisse, soient libérés. »

Approbation de la décision zurichoise

Le Conseil fédéral a pris connaissance de la décision prise entretemps par le gouvernement du canton de Zurich de se plier aux exigences impérieuses de la situation et de donner suite à la demande des organisations palestiniennes sous les conditions indiquées, afin de ne pas exposer la vie des passagers des deux avions à de plus grands dangers.

Le Conseil fédéral approuve la décision du Conseil d'Etat du canton de Zurich. Il a demandé dans l'intervalle au CICR de mener les négociations en vue de cet échange. Il a, en outre, chargé l'Office de l'air de régler, en liaison avec la Swissair, les aspects techniques de cette opération. Les mesures nécessaires ont été prises sans retard.

De même que le gouvernement du canton de Zurich, le Conseil fédéral est ému et indigné par l'ultimatum adressé aux autorités suisses. Il tient à constater que de tels procédés sont contraires à toutes les règles du droit et mettent en danger de la manière la plus grave le trafic aérien international et, en général, la sécurité des relations juridiques.

Pas de conférence de presse de Swissair sur le détournement de son appareil

ZURICH. — Le service de presse de la Swissair a communiqué lundi matin qu'aucune conférence de presse n'était actuellement prévue sur le détournement de son appareil par les Palestiniens. Il a précisé que des informations supplémentaires étaient encore attendues.

En ce qui concerne le sort des passagers de l'avion détourné, Swissair précise qu'à son avis seules les autorités politiques sont compétentes pour résoudre le problème. La Swissair elle-même ne peut rien entreprendre.

LE PREMIER BALLON PARTI D'ENGELBERG
Prévue pour samedi, la première montée d'un ballon au départ d'Engelberg s'est faite lundi matin.
Ce ballon était piloté par une des 5 femmes-pilotes d'Europe, Mme Dr Trudy Achtnich.
Voici une vue de ce départ à Engelberg. (Photo ASL.)

Ultimatum du F.P.L.P. à la Suisse

BERNE. — Le Département politique fédéral a annoncé hier matin qu'il avait reçu un message émanant du Front populaire pour la libération de la Palestine (FPLP) aux termes duquel le Front fixe un délai de 72 heures au gouvernement suisse pour libérer les Palestiniens détenus à Regensdorf.

Par ailleurs, le FPLP fait savoir dans ce message que les passagers du « DC-8 » suisse détourné dimanche sont en bonne santé et qu'ils ont suffisamment de nourriture et de boissons.

Violentes réactions anonymes

BERNE. — L'Agence télégraphique suisse a reçu, lundi, à 14 h. 50, un appel téléphonique anonyme annonçant, en français, la création d'un « mouvement de revanche », provoqué par « l'indignation de citoyens suisses devant les actes intolérables de piraterie de ressortissants arabes contre notre ligne aérienne nationale ». Ce mouvement veut fixer comme but principal « de venger nos concitoyens sauvagement détenus par les forces armées étrangères en plein désert de Jordanie ». Son action viserait « particulièrement tous les ressortissants arabes résidant dans notre pays », ainsi que « les animateurs suisses de la Ligue de soutien au peuple palestinien ».

D'autre part, d'après une communication téléphonique anonyme enregistrée à la salle de presse du Palais fédéral, trois Arabes seront exécutés si la Suisse libère les trois Palestiniens détenus chez elle.

Pour la protection des journalistes
Deux résolutions votées à Constance

La huitième assemblée générale de l'Association internationale des études et recherches sur l'information, réunie du 1er au 6 septembre, à Constance, sous la présidence de M. Jacques Bourquin, de Lausanne, a voté les deux résolutions suivantes :

1. Elle exprime la confraternelle sympathie de ses membres aux journalistes victimes de leur devoir et à ceux qui en ce moment même accomplissent des missions dangereuses en vue d'informer l'opinion publique. Elle remercie les organisations et les autorités qui se préoccupent de leur situation. Elle demande à l'Organisation des Nations Unies
   a) d'entreprendre d'urgence une nouvelle codification des règles régissant les droits et les devoirs des journalistes à l'étranger et en général de ceux ayant à exercer leur métier dans des circonstances exceptionnelles ;
   b) de s'inspirer notamment dans ce but des propositions élaborées par les organisations professionnelles intéressées ;
   c) de prendre toutes les mesures nécessaires à l'application efficace des dites règles, cette application permettant seule l'information de l'opinion mondiale, condition du respect des principes de la charte.
2. L'Association salue les efforts du secrétaire général des Nations Unies en vue d'étudier la création d'une université internationale. Elle se déclare prête à collaborer à ces études et espère que la science de l'information se verra accorder dans le cadre de l'université internationale toute la considération qu'elle mérite.

« Droit au logement » : les radicaux tessinois voteront librement

BELLINZONE. — Le comité cantonal du Parti radical tessinois a décidé de ne pas donner de consigne à ses adhérents pour les votations fédérales du 27 septembre sur l'initiative populaire pour le droit au logement. En effet, le comité s'est trouvé divisé entre partisans et opposants, après avoir entendu le représentant de la section des jeunes radicaux prôner l'initiative tandis que le conseiller national Masoni préconisait son rejet. En revanche, le comité du Parti radical tessinois a unanimement décidé d'appuyer l'article constitutionnel pour l'encouragement de la gymnastique et du sport.

Une auto tombe de 100 mètres dans un ravin

AIROLO. — Des touristes allemands s'étaient arrêtés dimanche après-midi sur la route du Saint-Gothard pour prendre des photographies du val Leventina. Ils n'avaient cependant pas assez freiné leur puissante voiture qui se mit en mouvement et, après quelques mètres, sortit de la route et fit une chute de cent mètres dans un ravin.

Pour TOUT vous DIRE

16 000 personnes ont visité la centrale nucléaire de Muehleberg

Ce sont près de 16 000 personnes qui ont visité en fin de semaine la centrale nucléaire actuellement en construction à Muehleberg pour le compte des Forces motrices bernoises. Ces journées de la porte ouverte seront répétées pour la dernière fois les 12 et 13 septembre prochains.

Officiers suisses en Finlande

Le colonel commandant de corps, P. Gygli, chef de l'état-major général, ainsi que le colonel-brigadier A. Prisi, chef de subdivision à l'état-major général, entreprendront un voyage d'étude en Finlande du 14 au 19 septembre, ils rendront ainsi la visite que le chef de l'état-major finlandais de l'époque avait faite en Suisse en 1967.

Beaucoup d'ivresse au volant en Valais

Selon une statistique que vient de publier la police cantonale valaisanne à Sion, pas moins de 87 permis de conduire ont été retirés dans le canton au cours du mois écoulé. Sur ce nombre, 43 cas concernent des automobilistes ivres dont la plupart ont causé un accident, parfois mortel, dans leur état d'ébriété. Plusieurs permis ont été retirés pour une durée d'une année et même davantage.

La police note d'autre part, que durant ce même mois, plus de 400 accidents de la route se sont produits dans le canton faisant 11 morts et 150 blessés.

LE MÉDECIN-CHEF DE L'ARMÉE

Les cas mortels à la troupe ne dépassent pas la moyenne...

BERNE. — Les statistiques montrent que le nombre de morts dans l'armée varie fortement d'année en année. Une nette tendance vers l'augmentation ou la diminution ne peut pas être établie. C'est ainsi que le médecin en chef de l'armée, le colonel-divisionnaire R. Kaeser, a répondu à la question de savoir si le nombre de morts et de décès annoncés ces derniers temps avaient atteint des dimensions inhabituelles.

Alors par exemple, qu'en 1968, 9 militaires sont morts de maladie (tous de défaillance cardiaque ou circulatoire), 2 sont décédés en 1969 (dont un d'un infarctus) et depuis le début de l'année 1970 jusqu'à la fin du mois d'août 4 cas mortels ont été annoncés (2 à la suite d'infarctus et 2 par défaillance circulatoire). En 1968, 12 hommes sont morts dans des accidents survenus au service militaire (dont 9 dans des accidents de la circulation), en 1969, les victimes des accidents étaient au nombre de 15 (6) et en 1970, jusqu'au mois d'août, 30 dont 19 tués par une avalanche et 5 dans des accidents de la circulation.

En étudiant les statistiques de ces 12 dernières années, on observe que la variation du nombre des morts dans l'armée va de 44 (1963) à 22 (1966). Le nombre record des décès dus à des défaillances cardiaques ou circulatoires a été atteint en 1968 avec 9 cas, alors que pendant plusieurs années (1958, 1959 et 1969) il n'y eut qu'un seul cas.

Une comparaison avec le nombre de morts dans la population civile n'est valable que sous réserve. Se basant sur le fait qu'en 1967, 6 cas mortels ont eu lieu en service à la suite de défaillance cardiaque et 223 dans la population civile, les statistiques ne portant que sur les hommes de 20 à 50 ans, le médecin en chef de l'armée a affirmé que la fréquence des morts par crises cardiaques n'était certes pas plus forte à l'armée que dans la vie civile mais tout au contraire plus faible.

La situation est la même en ce qui concerne les morts par accidents a ajouté le médecin en chef de l'armée : la fréquence des accidents par kilomètre parcouru est plus faible que dans la vie civile.

Les statistiques sur les maladies non suivies de mort sont trop vastes et si multiformes qu'il est difficile d'en parler dans ce contexte.

Les derniers cas mortels

Dans au moins 2 cas mortels qui se sont produits ces derniers temps, les victimes n'ont pas été frappées par des infarctus (cette affirmation est basée sur les autopsies) mais ont subi des défaillances circulatoires aiguës qui ont provoqué la mort. Des analyses microscopique et neuro-histologique très détaillées et d'autres sur la composition chimique du sang se poursuivent. Un diagnostic plus précis n'est donc pas encore possible pour le moment.

Le colonel-divisionnaire a encore jugé utile de mentionner que la plupart des cas de jeunes gens victimes d'infarctus ne peuvent pas être repérés à l'avance, aucun symptôme n'étant décelable, et un examen préalable ne donnerait vraisemblablement aucun résultat pathologique.

Zurich : piéton tué sur un passage de sécurité

ZURICH. — Tard dans la soirée de dimanche, Mme Irma Thommen, 41 ans, a été happée par une voiture alors qu'elle traversait la rue en empruntant un passage pour piétons. Elle a été si grièvement blessée dans l'accident qu'elle devait décéder peu après.

Un conducteur se tue contre un mur

AQUILA (Val Blenio). — M. Michel Jacometti, âgé de 32 ans et domicilié à Aquila, dans le val Blenio, est mort dimanche après-midi dans un accident de la circulation survenu sur la route du Lucomagno. En sortant d'un pont, il a perdu la maîtrise de son véhicule qui s'est précipité contre un mur. M. Jacometti était Grison et père de deux enfants.

Arrestation d'anarchistes responsables de deux attentats

ZURICH. — Les auteurs des deux attentats à l'explosif perpétrés, l'un le 25 décembre 1968 contre le commissariat principal de la police municipale zurichoise, et l'autre le 31 janvier 1969 contre l'Hôtel de Ville de Zurich, ont été arrêtés lundi. Il s'agit d'une jeune femme, âgée de 21 ans, célibataire, d'un correcteur âgé de 25 ans et d'un dessinateur en génie civil âgé de 21 ans. Ils ont tous trois prétendus être des anarchistes.

L'IATA en appelle depuis 2 ans aux organisations internationales

GENÈVE. — Un porte-parole de l'IATA (Association internationale du transport aérien) a déclaré, hier, à Genève, que son organisation participait, dans toute la mesure de ses moyens, à l'action entreprise pour obtenir la libération des passagers et des équipages des avions détournés dimanche. Il a souligné combien l'IATA déplorait tous les actes d'intervention armée contre des avions civils.

Le porte-parole a indiqué que, depuis deux ans, l'IATA en appelait aux organisations nationales et internationales compétentes ainsi qu'aux gouvernements pour qu'ils introduisent des dispositions législatives qui permettent en particulier l'arrestation et la mise en jugement des auteurs de détournement et, si nécessaire, leur extradition. Le porte-parole a souligné la nécessité d'établir ainsi un dispositif de dissuasion afin que la sécurité des passagers et des équipes d'avions ne soit plus menacée par des interventions armées à bord des avions.

BILLET

Le philodendron

Mon philodendron est vieux. Il avait cinq feuilles quand nous l'avons reçu, en 1959. Il va donc sur ses douze ans, comme on dit, et se balade d'un bout à l'autre d'une paroi, plus ou moins valide, plus ou moins vert. Il faudrait laver ses feuilles de temps en temps, mais c'est fastidieux. On renonce. Pour le distraire de cette pousse longiligne, je coupe périodiquement son extrémité et aussitôt il met un rameau de plus, dans le bas ou plus loin, à sa guise. L'extrémité coupée, qu'en faire ? Pour ne pas la jeter, je l'ai placée dans un vase à fleurs avec de l'eau. Un beau jour, au bout de quelques semaines, que vois-je ? Il y avait de solides racines qui ne demandaient qu'un peu de terre spéciale pour faire un rejeton viable. Je vais chercher de cette terre chez mon horticultrice préférée, je lui raconte l'affaire. Elle me dit : « Vous l'avez mis dans l'eau ? » Oui, dis-je. Elle : « Oh ! alors évidemment... » Le rejeton a mis une seconde feuille, puis une troisième, et je vois se dessiner l'amorce de la quatrième feuille, mais ça ne va pas faire un très beau philodendron car les feuilles ne sont pas fendues. C'est sans importance, on a bien ri.

Renée Senn.

Contrôlez l'addition

Les gens bien nés, au restaurant, ont un chic inimitable pour jeter un œil prétendument distrait sur l'addition et payer, en contrôlant avec une discrétion de seigneur la monnaie qu'on leur rend. Je préfère quant à moi contrôler la note avec soin, tant pis si j'ai l'air radin, et, si elle n'est pas correcte, je la tend avec un petit mot amical au serveur en le priant de refaire son total, ou le détail. Pas la peine de lui faire des reproches, tout le monde peut se tromper...

Taches de stylo à bille

Vous avez remarqué ? Une marque de stylo à bille sur du tissu disparaît parfaitement bien à la lessive. Encore faut-il que le tissu supporte la lessive. Et pas question de passer la moquette du salon dans la machine à laver après que l'affreux Toto y a dessiné votre portrait avec un stylo à bille ou feutre. En ce cas, laissez sécher 24 heures, puis traitez à l'alcool dénaturé d'abord, et ensuite avec une lessive pour linge fin.

pense-gourmet

LE MENU

Melon
Lapin farci
Pommes vapeur
Framboises nature

LE PLAT DU JOUR

Lapin farci. — Pour 6 personnes : 1 lapin de 1 kg. 500, 500 g. de chair à saucisse, 50 g. d'oignons, 1 échalotte, 1 gousse d'ail, 1 cuillerée à soupe de fines herbes, demi-cuillerée à café de sel, 1 pincée de poivre moulu ; 50 g. de mie de pain, 1 carotte, demi-bouteille de vin blanc.

Faites une préparation avec la chair à saucisse, le foie du lapin, l'oignon haché, cuit dans le beurre, l'échalote également hachée, l'ail, les fines herbes, le sel, le poivre, et la mie de pain rassis trempée dans du bouillon ; fourrez le lapin avec cette farce, recoudre la peau de son ventre et faites-le revenir en cocotte avec un peu de beurre ; ajoutez un oignon, la carotte coupée en morceaux, et le vin blanc. Couvrez hermétiquement et laissez cuire à feu doux pendant 1 h. 30 environ. (On roule le lapin en couronne pour pouvoir le faire cuire en cocotte).

PATE BRISEE

La recette classique : 200 g. de farine, 100 g. de corps gras, verre d'eau tière, sel, peut être modifiée de la façon suivante : 200 g .de farine, 80 g. de corps gras, verre de lait tiède, sel, sucre. Elle vous fait une pâte de goût plus complet. Travaillez-la très peu, à la fourchette d'abord puis terminez en la triturant quelques secondes de la main gauche, la droite restant disponible pour répondre au téléphone, fermer la fenêtre ou vous gratter le nez.

il faut savoir

POUR NETTOYER LA TABLE

Les « sets » c'est joli, mais le jus de rôti, les tâches de boisson et les traces de crème à la vanille font de vilaines marques sur le bois. Pour les effacer, vous pouvez verser dessus quelques gouttes d'huile comestible. Saupoudrez de sel fin et frottez à l'aide d'un petit tampon de papier de soie. D'ailleurs il existe dans le commerce certains produits qui sont drôlement efficaces en la circonstance. N'en abusez pas cependant : ils surchargent le bois.

mots croisés

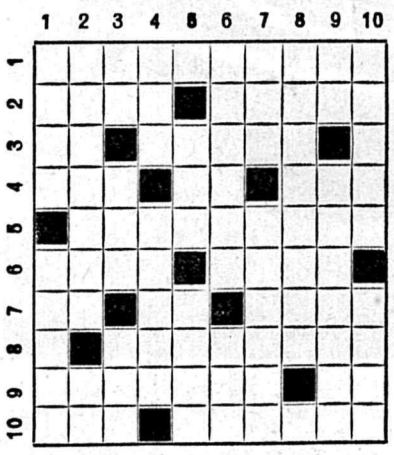

HORIZONTALEMENT

1. Bout de flûte. 2. Est abandonnée dans une mue. Utiliser des ficelles. 3. Objet de soif. Le bavard en est un dans une société. 4. Rivière de France. Propage le bruit. Brame. 5. Eloigne des écarts. 6. Partie d'un pinceau. Jeter les pieds en l'air. 7. Police. Initiales de l'auter des *Bergers d'Arcadie*. Est bon pour le rhume. 8. Johore en fait partie. 9. Fier. Symbole. 10. Sur la rose des vents. Cordage plat.

VERTICALEMENT

1. Pousse sur un sommet. Au bout de la ligne. 2. Leur chair est tendre et légère. Ses jours sont comptés. 3. Moitié de gâteau. Sert à faire des joints hermétiques. Une poule y est enfermée. 4. Marque le soulagement. Vit mourir César. 5. Gros, il fait plaisir. A relever. 6. Marquer d'un cran. Fait le tour du monde. 7. Accueillit très mal. Sert à racler les os. 8. Espèces de vampires. 9. Note. Rigoureux. 10. Dans la Mayenne. A très froid.

SOLUTION DE LUNDI

Horizontalement. — 1. Pâquerette. — 2. Elu. Titres. — 3. Utah. Sain. — 4. Riom. Téos. — 5. Cu. Loi. Uni. — 6. Limandes. — 7. Asa. Sévère. — 8. Stuc. Sa. An. — 9. Sévir. Suie. — 10. Elégants.

Verticalement. — 1. Peu. Classe. — 2. Altruiste. — 3. Quai. Mauve. — 4. Holà. Cil. — 5. Et. Mons. Ré. — 6. Ris. Ides. — 7. Etat. Evasa. — 8. Trieuse. Un. — 9. Tenon. Rait. — 10. Es. Sirènes.

PILOTE TEMPÊTE

C'était un événement cette visite de Kardoon, car depuis plusieurs siècles aucun de leurs vaisseaux n'était venu à Valéron. Le délégué Ran Seth était conscient de ce fait historique, il représentait les peuples de sa planète, et était fier d'assister à la conférence triplanétaire de Shastar. L'accueil du président Val Marlan et du vice-président Shor Nun fut très cordial. « Voici la princesse Xana, la fiancée de mon fils ! » présenta Ran Seth très fier. La jeune femme s'avança très à l'aise, et demanda : « Mais... Seth Besh n'est pas là ? Nous avions pensé qu'il serait venu nous accueillir ! » Le président savait qu'on lui poserait cette question, mais cette demande si directe le déconcerta. « Heu... oui, il aide pour l'instant le professeur Dubois dans une expérience importante. Il lui était impossible de venir, mais nous allons vous y conduire ». Xana et Ran Seth sentirent augmenter leur inquiétude quand ils furent conduits dans une salle d'attente par le professeur.

FEUILLETON

ALBERT-JEAN

BELLES DU SUD

Collection Scarlett SEPE

49

Une camaraderie très douce l'avait rapprochée de Gary, au cours de cet hiver d'inquiétude et d'attente. Bien que lointaine encore, la guerre fournissait le thème de toutes les conversations et, lorsque le frère de Cathleen semblait plus soucieux qu'à l'ordinaire, l'on pouvait mettre ses préoccupations au compte du blocus et du stockage forcé de la récolte cotonnière.

Jamais Gary n'avait fait allusion aux événements qui avaient précédé l'installation de Mlle Sangrador à Bois-Corail. Il semblait avoir oublié la mort de Clarke Randall et les horribles journées qu'il avait passées, pour l'amour de Marie-Christine, à la prison de Tallahassee. Son visage s'était virilisé ; on le sentait hanté par la conscience de ses responsabilités nouvelles et, à la grande surprise de sa sœur, il avait pris en main les intérêts de la plantation, comme s'il découvrait, soudain, dans cette gestion, un sens nouveau et une assurance pour l'avenir.

Or, contrairement à ce que redoutait Marie-Christine, ce ne fut pas sur le terrain sentimental que Gary Walker orienta la conversation.

— Je n'ai pas voulu aborder ce sujet devant Cathleen, pour ne pas l'effrayer, commença-t-il... Vous savez dans quelle intimité nous avons vécu tous les deux, depuis la mort de nos parents, et il est bien évident que la pauvre petite va avoir beaucoup de peine... Heureusement que vous êtes là, Marie-Christine. Et je compte sur vous pour la consoler, l'aider à passer les premiers jours qui, évidemment, seront les plus durs...

La fille de Pascual le regarda avec étonnement :

— A quel point de vue ?

— Je me rends bien compte que mon départ va faire un grand vide dans la maison, répondit Gary, d'une voix qui tremblait un peu.

Marie-Christine sursauta :

— Quoi ? Vous voulez partir ?

— Il le faut !

— Vous allez nous laisser, toutes les deux, au moment où nous aurions le plus besoin de vous, de votre protection ?... Non ! Non ! Gary ! Ce n'est pas possible !

Le frère de Cathleen eut un grand geste découragé de ses deux bras :

— Le Congrès s'est réuni à Richmond, en séance plénière, le 22 de ce mois, et a voté le service obligatoire, expliqua-t-il. L'application de la loi nouvelle va exiger un certain délai, évidemment. Mais, en attendant notre incorporation dans les armées régulières du Sud, nous allons commencer notre entraînement avec les miliciens et les membres de la garde locale. J'ai reçu ma feuille de route tout à l'heure, et je dois rejoindre, sans délai, mon escadron à Tallahassee.

Durant quelques secondes, les deux jeunes gens, le front baissé, se recueillirent. Une pensée identique les rapprochait et les faisait communier dans la même image : celle du drapeau bleu à une seule étoile que les Etats Confédérés du Sud opposaient à la bannière constellée de l'Union.

Walker se ressaisit le premier :

— Je sais que les nègres vous vénèrent et que vous serez en sécurité parmi eux, quoi qu'il arrive. Vous récoltez, en ce moment, les fruits de votre gentillesse à leur égard, de votre humanité. Aussi, je vous demande de protéger Cathleen.

— Rassurez-vous, Gary. Tant qu'elle sera avec moi, elle n'aura rien à craindre de ces pauvres gens.

— Ces pauvres gens ! répéta le jeune homme d'un ton rêveur... Vous les aimez donc à ce point ?

— Je les plains. Ce sont des êtres humains qui ont droit à la vie, comme les autres.

Gary eut un sourire amer :

— Que l'existence est compliquée ! Je m'apprête à défendre mon pays contre les Nordistes. Vous êtes de cœur avec moi, dans cette lutte et, pourtant, la victoire de nos ennemis apporterait leur libération à vos protégés. Expliquez cela comme vous le pourrez !

Mlle Sangrador répondit gravement :

— Il y aurait un moyen très simple de tout arranger. Les gens du Sud n'auraient qu'à repousser les envahisseurs et à libérer eux-mêmes leurs esclaves !

— Ce qui équivaudrait à souhaiter leur propre ruine... Je crains que vous ne vous fassiez de graves illusions sur leur compte, Marie-Christine.

La porte se rouvrit alors, et Cathleen Walker pénétra dans le salon. Elle trébuchait d'accablement et de douleur, son menton grelottait et de longues larmes rayaient ses joues sans poudre.

Elle annonça dans un soupir :

— J'ai tout entendu.

— Ma pauvre chérie !

Marie-Christine avait pris son amie par la taille et la conduisait vers le sofa de velours bleu.

— Ne nous laisse pas, Gary ! supplia Cathleen... Sans toi, qu'allons-nous devenir ?

Le maître de Bois-Corail s'était approché des deux jeunes filles :

— Ne pleure pas. Je ne cours aucun danger. Nous ne partirons du comté que lorsque notre instruction militaire sera terminée. Et cela demandera au moins deux ou trois mois. D'ici là, j'aurai, certainement, des permissions. Je reviendrai vous voir.

Il ajouta en détournant la tête :

— Je n'ai que vous deux au monde, et il me faut beaucoup de courage pour vous quitter.

— Eh bien ! reste, cria Cathleen.

Le jeune homme se tourna du côté de Mlle Sangrador.

— Ce n'est pas l'avis de Marie-Christine.

— Qu'en savez-vous ?

Durant quelques secondes, la fille de Pascual et Gary Walker se regardèrent droit dans les yeux.

LES AVENTURES DE FERDINAND

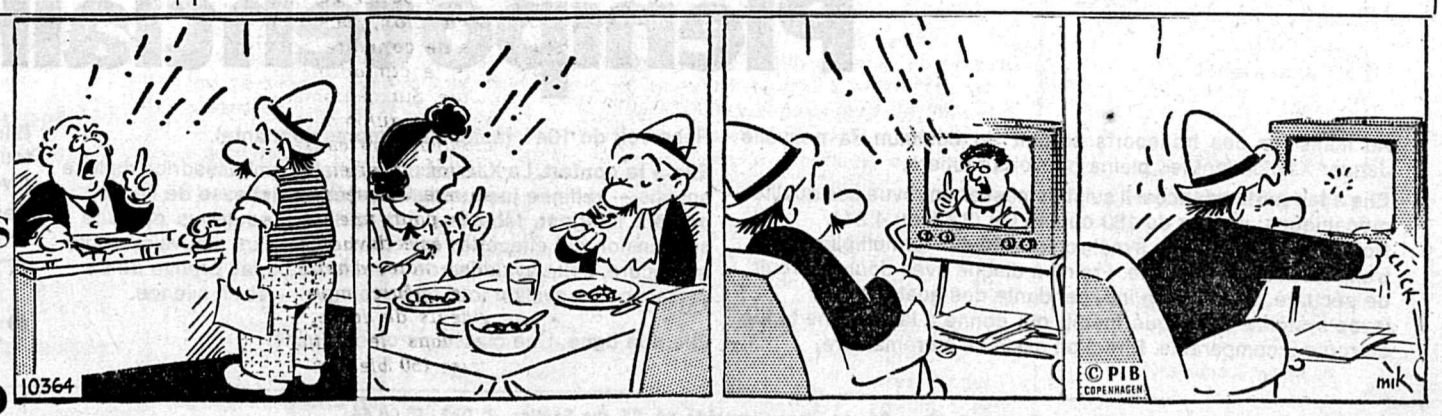

La LSHG définit son programme

Au cours de sa dernière séance, le comité central de la Ligue suisse de hockey sur glace a mis au point différents problèmes relatifs à l'organisation de la prochaine saison. Il a admis les principes de base relatifs à l'octroi d'une participation financière de la Ligue aux frais de déplacement des équipes juniors élite et juniors.

Il a pris acte avec satisfaction de l'accord intervenu avec le S. C. Langnau en ce qui concerne la non-utilisation d'une marque commerciale dans l'appellation du club. Il a en outre été informé de l'état d'avancement des travaux préparatoires en vue des championnats du monde 1971 qui se dérouleront en Suisse en mars et avril prochains.

La commission technique a renseigné le comité central sur les dispositions prises pour la prochaine saison à la suite de l'engagement d'un entraîneur fédéral en la personne de Harold Jones. Celui-ci sera en Suisse à mi-septembre et il commencera immédiatement son activité en dirigeant le cours pour entraîneurs. M. Edmond Quinche a été engagé en qualité d'entraîneur chargé plus spécialement de la préparation physique des joueurs. Un programme a été élaboré pour l'équipe nationale qui devrait disputer trois matches en Suisse entre le 26 et le 30 décembre 1970 contre des équipes étrangères.

COUPE D'EUROPE

Les arbitres qui dirigeront les matches de Coupe d'Europe des champions La Chaux-de-Fonds - I. F. Leksand (11 septembre à Lyss et 12 septembre à La Chaux-de-Fonds) ont été désignés. Il s'agit des Allemands de l'Ouest Helmut Satzger et Gerhard Krugger. Le club neuchâtelois a annoncé les joueurs suivants pour ces deux rencontres :

La Chaux-de-Fonds. — Gardiens : Rigolet et Simon ; défenseurs : Huguenin, Kunzi, Furrer, Sgualdo ; avants : René Berra, André Berra, Pousaz, Reinhard, Turler, Jeannin, Berger, Dubois, Neininger, Probst et Pelletier.

Roche et Laver faciles vainqueurs à Forest Hills

Laver et Roche, les deux Australiens qui, dans le haut du tableau, sont favoris pour parvenir en demi-finales, n'ont pas fait de quartiers lors de la cinquième journée des Championnats open des Etats-Unis, à Forest Hills.

Ils se sont en effet qualifiés pour les huitièmes de finale en ne jouant que trois sets, tandis que leur compatriote Stolle, vainqueur de l'épreuve en 1966, a trébuché devant le tenace Américain Ralston, qui s'imposa par 6-6, 6-4, 7-5, 6-4.

Un autre ancien vainqueur fut plus heureux que l'Australien : l'Espagnol Manuel Santana, gagnant du titre en 1965, qui eut toutefois la tâche difficile devant l'Anglais Taylor, classé tête de série No 8. Celui-ci, surmontant une douleur à la cheville droite (un bandage lui montait jusqu'à mi-mollet) donna une brillante réplique à l'adroit tacticien espagnol qui, dans le quatrième set, revint de 1-4 pour gagner la manche et le match.

Les huit matches du troisième tour du haut du tableau qualifièrent d'autre part trois joueurs inattendus pour les huitièmes de finale : le Néo-Zélandais Fairlie (20 ans), l'Argentin Vasquez (21 ans) et l'Américain Gorman (23 ans).

Voici les résultats :

Simple messieurs, troisième tour : Vasquez (Arg.) bat McManus (USA) 6-7, 6-4, 7-5, 6-3 ; Laver (Aus.) bat Cooper (Aus.) 6-1, 8-6, 6-3 ; Richey (USA) bat Barthes (Fr.) 7-6, 6-3, 6-4 ; Ralston (USA) bat Stolle (Aus.) 4-6, 6-4, 7-5, 6-4 ; Santana (Esp.) bat Taylor (G.-B.) 6-3, 7-6, 2-6, 7-6 ; Roche (Aus.) bat Curtis (G.-B.) 6-3, 6-1, 6-3 ; Gorman (USA) bat Hitgins (Bahamas) 7-6, 6-3, 6-4 ; Fairlie (N.-Z.) bat Ruffels (Aus.) 4-6, 6-7, 6-2, 6-0, 7-5.

Simple dames, huitièmes de finale : Virginia Wade (G.-B.) bat Sharon Walsh (USA) 6-4, 6-7, 6-1 ; Kerry Melville (Aus.) bat Pat Walkden (Aus.) 7-6, 6-5 ; Françoise Durr (France) bat Jane O'Hara (Can.) 6-1, 6-1 ; Rosemary Casals (USA) bat Pam Teeguarden (USA) 7-6, 6-4.

En double messieurs (2e tour), les Australiens Bowrey et Davidson ont causé une surprise en éliminant les Américains Smith et Lutz (7-6, 6-4, 7-6).

Finales du Championnat suisse interclubs

Messieurs, série B : TCSC Winterthour - Drizia Genève, 4-3. Dames, série B : TC Zurich - TC Bienne, 2-1. Série C : TC Muri - TC Harlachern Regensdorf, 3-0.

Loterie à numéros

1 gagn.,	6 numéros, Fr.	340 558.—
328 gagn.,	5 numéros, Fr.	1 038.30
14 482 gagn.,	4 numéros, Fr.	23.55
204 765 gagn.,	3 numéros, Fr.	1.65

Sport-toto

13 points,	10 personnes, Fr.	10 576.20
12 points,	244 personnes, Fr.	433.45
11 points,	2 927 personnes, Fr.	36.15
10 points,	18 912 personnes, Fr.	5.60

L'Allemagne de l'Est a dominé l'aviron mondial

A Sainte-Catharines/Ontario, les Championnats du monde ont pris fin par un véritable triomphe des grands favoris, les Allemands de l'Est, qui ont enlevé trois titres — le deux sans barreur avec Klatt-Gorny, le quatre sans barreur grâce à la célèbre équipe de Dresde et le huit avec les jeunes de Berlin-Est Dynamo — et ils ont recueilli également quatre médailles d'argent.

Pour la première fois depuis sept ans à des régates de la FISA, la Suisse, qui était pourtant bien représentée avec trois bateaux, n'a pas obtenu de médaille dans les grandes finales. On ne peut cependant pas parler de déception. Déjà la simple qualification aux finales représentait une grande performance compte tenu de l'opposition extrêmement forte. Les Suisses, au cours de cette dernière journée, ont déployé beaucoup d'énergie mais il leur a manqué des ressources physiques suffisantes et aussi un peu de chance. En effet, ils tirèrent chaque fois des lignes peu favorables.

Résultats des finales et épreuves de classement :

Quatre avec barreur : 1. Allemagne occidentale (Berger/Faerber/Auer/Bierl, Voncken), 6'28"55 ; 2. Allemagne de l'Est, 6'31"32 ; 3. Norvège, 6'32"26 ; puis 7. Suisse (Oswald/Lüthy/Dubs/Bachmann), 6'34"07.

Deux sans barreur : 1. Klatt-Gorny (Al-E), 6'57"81 ; 2. Slusarsky/Broniec (Pol), 7'00"23 ; 3. Brecht/Ulbricht (Al-O), 7'01"15 ; puis 5. Fankhauser/Bitterli (S), 7'19"79.

Skiff : 1. Demiddi (Arg), 7'16"54 ; 2. Draeger (Al-E), 7'18"21 ; 3. Hellebrand (Tch), 7'19"37.

Deux avec barreur : 1. Ceapura/Tudor (Roum), 7'25"30 ; 2. Schreiber/Schmorde (Al-E), 7'26"86 ; 3. Eschinov/Ivanov (URSS), 7'28"22.

Quatre sans barreur : 1. Allemagne de l'Est, 6'23"15 ; 2. Allemagne occidentale, 6'26"03 ; 3. Danemark, 6'29"50 puis 5. Suisse, 6'33"90.

Double scull : 1. Engelbrecht/Secher (Dan), 6'28"68 ; 2. Schmied/Boehmer (Al-E), 6'31"35 ; 3. Van Blom/Mc Gibbon (EU), 6'32"68 puis 6. Ruckstuhl/Isler (S), 6'45"57.

Huit : 1. Allemagne de l'Est, 5'36"10 ; URSS, 5'38"20 ; 3. Nouvelle-Zélande, 5'38"40.

HIPPISME : CHIO DE ROTTERDAM

Le CHIO de Rotterdam a pris fin par un grand succès pour l'Allemagne occidentale. Après la victoire dans le Prix des nations, Hauke Schmidt, avec *Causa*, a enlevé le Prix de la ville de Rotterdam.

Grand Prix de Rotterdam : 1. Hauke Schmidt (All) avec *Causa*, 4 pts ; 2. Elisa de Las Heras (Mex) avec *Eleonora*, abandon au barrage ; 3. Nicolas (Fr) avec *Prince Charmant*, 4/00" ; 4. Grodzicki (Pol) avec *Biska*, 4/111" 5 ; 5. Brennan (Irl) avec *Ambassadeur*, 8/96" 7 ; 6. Wiltfang (All) avec *Goldika*, 8/98" 7.

Prix de clôture : 1. Harvey Smith (GB) avec *Just Time*, 31 pts ; 2. Gert Wiltfang (All) avec *Here*, 30/78" 5 ; 3. Guy Lefrant (Fr) avec *Palastro*, 30/78" 5 ; 4. Mehlkopf (All) avec *El Torro*, 30/79" 2 ; 5. Moretti (It) avec *Menziew*, 30/82" 7 ; 6. Wawryniuk (Pol) avec *Poprad*, 28 pts.

LES RÉSULTATS DE LANGENTHAL

Cat. L/barème A : 1. Serge Rubin (Moutier) avec *Menue Monnaie*, 0/58" 8 ; 2. Beat Röthlisberger (Hasle-Rügsau) avec *Czort*, 0/58" 9 ; 3. Annemarie Straumann (Holderbank) avec *Hannibal*, 0/59" 4. - *Prix de l'armée :* Hansrüdi Heiniger (Ittigen) avec *Zurbaran*, 0/1' 04" 5 ; 2. Heiniger avec *Zumo*, 0/1' 06". *Cat. M/1, barème A :* 1. Hansrüdi Heiniger avec *Zurbaran*, 0/1'08"9 ; 2. A. Straumann avec *Hannibal*, 0/1' 10" 2 ; 3. Samuel Bürki (Lucerne) avec *Tally Nally*, 0/1' 12" 4. - *Cat. S/1, barème A :* 1. Karl Rub (Wettingen) avec *Ready*, 0/1' 00" 7 au premier barrage ; 2. Jürg Friedli (Siebnen) avec *Alkestis*, 4/1' 03" 3 ; 3. Rudenz Tamagni (Fehraltorf) avec *Rinaldo*, 8,25/1' 08" 9. - *Cat. M/2, barème A :* 1. Annemarie Straumann avec *Montezuma*, 0/1' 21" 3 ; 2. Stephan Gnaegi (Ipsach) avec *Furiat*, 0/1' 24" 9 ; 3. Beat Röthlisberger avec *Chicago*, 4/1' 13" 7. - *Cat. S/1, barème C :* 1. Willi Melliger avec *Ringo*, 1' 22" 3 ; 2. Karl Rub avec *Ready*, 1' 26" 7 ; 3. Beat Röthlisberger avec *Chicago*, 1' 28" 4. - *Epreuve de puissance :* 1. Jürg Friedli avec *Tipperary*, 0 pt au 5e barrage ; 2. Jürg Friedli avec *Alkestis*, 4 pt au 5e barrage ; 3. Renate Portmann (Hochdorf) avec *Hermes*, 3 pt au 3e barrage.

Football

COUPE D'ITALIE

Tour préliminaire de la Coupe. Groupe 1 : Pise - Cagliari, 2-4 ; Livourne - Massese, 0-0. Groupe 2 : Cesena - Lanerossi Vicenza, 1-0 ; Modène - Bologne, 1-0. Groupe 3 : Internazionale - Atalanta Bergame, 1-2 ; Côme - Monza, 0-1. Groupe 4 : Brescia - Milan, 0-1 ; Mantoue - Varese, 1-0. Groupe 5 : Novare - Juventus, 2-2. Groupe 6 : Sampdoria Gênes - Turin, 3-3 ; Perugia - Ternana, 0-2. Groupe 7 : Tarente - Fiorentina, 0-1 ; Bari - Foggia, 1-0. Groupe 8 : Rome - Lazio, 2-0 ; Catanzaro - Palerme, 2-0. Groupe 9 : Catane - Reggina, 3-3 ; Casertana - Naples, 0-2.

Plénipotentiaire

Au ministère des transports sortant du commun, la nouvelle Jaguar XJ6 détient les pleins pouvoirs routiers.

Elle a les performances. Il suffit de passer en revue ses qualités mécaniques: moteur de 180 ou 245 CV (2,8 l. ou 4,2 l.). Boîte à quatre vitesses synchronisées avec surmultipliée ou transmission automatique. Freins à disque avec double circuit de sécurité. Suspension indépendante des quatre roues (avec système anti-piqué inédit) qui donne à la XJ6 une tenue de route incomparable. Direction assistée à crémaillère. Réservoir de 104 l. (autonomie impressionnante).

Elle a le confort. La XJ6 est une véritable ambassadrice du luxe anglais — raffinée jusque dans le détail. Richesse de l'équipement intérieur. Moelleux des fauteuils, soutenus par une suspension qui efface les aspérités de la plus mauvaise route. Là encore, cette avaleuse de nids de poule fait preuve de sa puissance en avalant tout en souplesse — et en silence.

Elle a la ligne. Une classe purement féline.

Elle a pratiquement tout. Tout ce que peut désirer un conducteur chevronné, exigeant de sa voiture des qualités aussi diverses qu'uniques.

Des qualités plénipotentiaires.

Prix à partir de Fr. 26 350.–

JAGUAR XJ6

Importateur pour la Suisse romande, vente pour Genève: Garage Place Claparède SA, 25, rue Sautter ✆ 022 / 46 08 44
Brigue: Garage Excelsior, Fux & Co. — **La Chaux-de-Fonds:** J. Rieder, Garage des Montagnes — **Coppet:** P. Keller, Garage du Port — **Fribourg:** A. Bongard, Garage du Nord — **Lausanne:** Garage Sud-Ouest SA, 1, av. des Mousquines — **Martigny:** Garage Imperia SA — **Montreux:** L. Mettraux & Fils, Garage du Bon Port S. à r. l. — **Morat:** J. Schopfer, Touring-Garage — **Neuchâtel-Hauterive:** Garages M. Schenker — **Sierre:** A. Zwissig, Garage des Alpes — **Sion:** Garage de l'Aviation SA

Après avoir été immobilisés plus de 20 h. dans leurs fauteuils

Les passagers du «DC 8» de Swissair ont été libérés et transférés à Amman

8 septembre. — (ATS). — Au cours d'une conférence de presse, un porte-parole du FPLP a déclaré que tous les femmes et les enfants à bord des avions de la « Swissair » et de la « TWA », se trouvant en Jordanie, seront libérés, à l'exception des Israéliens. D'autre part, le porte-parole a déclaré que tous les hommes, à l'exception des ressortissants américains, ouest-allemands, britanniques et israéliens, seront également libérés. La libération interviendra par l'intermédiaire des représentants de la Croix-Rouge, a précisé le porte-parole.

TRANSFÉRÉS A AMMAN SOUS ESCORTE

Les passagers des deux appareils de la « Swissair » et de la « TWA » ont été transférés à Amman sous escorte, selon des informations reçues par la « TWA » à Beyrouth. Un représentant de la compagnie a déclaré que les passagers, au nombre de 248, avaient probablement été conduits dans un hôtel de la capitale jordanienne.

En ce qui concerne les deux appareils, ils sont l'objet d'une étroite surveillance de la part des feddayin et de l'armée jordanienne. Les passagers ont passé toute la nuit de dimanche à lundi dans leurs fauteuils, à bord des avions.

LE « DC-8 » DE « SWISSAIR » MENACÉ D'EXPLOSION

Quant à l'agence de presse du Moyen-Orient, elle a annoncé hier, au Caire, que des commandos palestiniens menacent de faire sauter les deux avions de la « Swissair » et de la « TWA », détournés dimanche sur la Jordanie, si le gouvernement britannique ne relâche pas, dans les 72 heures, la jeune fille arabe. Rappelons que la jeune Palestinienne avait tenté en vain de détourner le « Boeing » d'« El-Al » dimanche après-midi, et qu'elle est actuellement détenue à Londres.

Etats-Unis, Grande-Bretagne et RFA d'accord pour une «action concertée»

BERNE, 8 septembre. — (ATS-AFP) — Les représentants diplomatiques des Etats-Unis, de Grande-Bretagne et d'Allemagne fédérale, réunis hier soir autour de M. Pierre Graber, se sont mis d'accord sur le principe d'une « action concertée » pour obtenir la libération des passagers des avions détournés, prévoyant notamment de donner un « mandat collectif » au Comité international de la Croix-Rouge.

M. Graber, qui a donné cette précision dans une interview à la télévision suisse romande, a indiqué que l'on attendrait le « feu vert » des trois gouvernements dans la journée. Il a ajouté qu'il recevrait dans la nuit l'ambassadeur d'Israël à Berne pour l'informer du résultat de ces consultations. Il est probable qu'il lui demandera également si Tel-Aviv est prêt à donner mandat au CICR.

Détournement : prise de position du personnel volant de Swissair

ZURICH, 8 septembre (ATS). — Dans un communiqué, publié hier, l'Association faîtière du personnel navigant de Swissair prend position après de détournement du DC-8 de la compagnie :

« Notre association suit avec préoccupation depuis longtemps l'escalade de la violence dans les transports aériens, dit notamment ce communiqué.

» Dès l'annonce du détournement de l'avion de New York, l'association s'est réunie en séance urgente. Après délibération avec Swissair, nous avons adressé nos principales exigences, à savoir la libération immédiate des passagers, de l'équipage et de l'avion directement au Conseil fédéral et au Conseil d'Etat zurichois. Nous réclamons des mesures plus rigoureuses pour éviter le renouvellement d'une telle situation. »

Un sergent américain enlevé à Amman

AMMAN, 8 septembre (ATS-Reuter). — Un sergent américain employé au service de l'aide militaire à l'ambassade des Etats-Unis à Amman a été enlevé samedi, annonçait lundi soir un porte-parole de l'ambassade.

La République fédérale allemande prête à libérer les trois Feddayin

BONN. — Le Gouvernement fédéral allemand semble prêt à libérer les trois feddayin détenus à Munich, en échange des passagers allemands séquestrés à Amman par le FPLP.

C'est l'impression qui prévaut lundi soir, à Bonn, à la suite d'un communiqué publié à l'issue de la réunion d'une commission spéciale de secrétaires d'Etat chargée de définir la manière dont Bonn entend réagir à l'ultimatum du FPLP.

Le communiqué déclare : « Le Gouvernement fédéral a pris des mesures pour obtenir la libération des ressortissants allemands détenus dans l'appareil détourné. Il est également intervenu auprès de la Croix-Rouge internationale. Le Gouvernement fédéral reste en contact étroit avec les Gouvernements des Etats-Unis, de Grande-Bretagne et de Suisse ».

Où se trouve Zerka ?

AMMAN. — L'aérodrome de Zerka, où se sont posés les avions de la Swissair et de la TWA, est un petit aérodrome militaire situé à 25 km au nord-est d'Amman dans le désert, et contrôlé par les feddayin.

La ville de Zerka, où de violents affrontements ont opposé samedi les forces royales jordaniennes aux commandos palestiniens, se trouve sur la route conduisant à Mafrak, un important carrefour routier.

La ville de Zerka compte près de 125 000 habitants parmi lesquels de nombreux Palestiniens Un camp de réfugiés est installé près de la ville.

Croix-Rouge : mission spéciale à Amman

GENÈVE. — Le Comité international de la Croix-Rouge, réuni en séance plénière extraordinaire, lundi après-midi, a décidé de renforcer immédiatement sa délégation à Amman par l'envoi d'une mission spéciale qui est partie le soir même. Celle-ci a reçu comme instruction d'apporter son assistance, sans distinction de nationalité, aux passagers, ainsi qu aux membres d'équipage des deux avions détournés.

Les décès à Lausanne

M. Colomb-Reymond René, 57 ans, route A. Fauquex 97. — Le 8, à 11 h. 45, à la chapelle du crématoire de Montoie.

M. Borgeaud-Vaney Emile, 63 ans, Morrens (VD). — Le 8, à 13 h. 45, à la chapelle du crématoire de Montoie.

M. Reymond Eugène, 67 ans, av. de Cour 67. — Le 8, à 14 h. 45, à la chapelle du crématoire de Montoie.

M. Humbert-Suchet Guy, 31 ans, ch. de l'Ancien Stand 8. — Le 8, à 15 heures, de l'église catholique Sainte-Thérèse, Montoie.

Mme Favre-Golay Emilie, 87 ans, av de Rumine 3. — Le 8, à 16 heures, de la chapelle des Mousquines

M. Regamey-Muller Charles, 60 ans, ch. de Bellevue 23. — Le 8, à 9 h 45, à la chapelle du crématoire de Montoie.

Mme Braun-Maillard Albertine, 88 ans, ch. de Rovéréaz 23, Maison des vieillards. — Le 9, à 9 h. 45, à la chapelle du crématoire de Montoie.

Mlle Logoz Alice, 84 ans, ch. des Cèdres 10, c/o Mme Kunz. — Le 9, à 10 h. 45, à la chapelle du crématoire de Montoie.

M. Pernet-Dufey Jules, 75 ans, av de la Dôle 1. — Le 9, à 11 heures, de l'Hôpital cantonal.

Les décès dans le canton

M. Edouard Spinner, 60 ans. — Le 8, à 14 heures, crématoire de Vevey.

M. Victor Kaesermann, 66 ans. — Le 9, à 14 heures, temple d'Ollon.

M. Octave Gavin-Pidoux, 77 ans. — Le 8 à 14 h. 30, temple de Chesalles-sur-Moudon.

M Denis Berney-Rochat, 54 ans — Le 8, à 14 heures, temple des Bioux.

Mme Léopoldine Dumont-Walker, 51 ans. — Le 8, à 10 heures, église catholique de Montreux.

A LYON :
pendant quatorze heures un forcené tient tête à la police

LYON — Pendant tout une nuit et une matinée, c'est-à-dire durant quatorze heures d'affilée, un homme exaspéré, enfermé dans sa maison près de Lyon, avec ses dix enfants pour otages, a défié, fusil en main, les forces de l'ordre, et, par-delà, la police, la société toute entière.

Tirant au hasard sur tout ce qui bougeait, Roland Deportère et son fils aîné Didier, 15 ans, ont blessé légèrement sept policiers, deux journalistes et un voisin.

Finalement, Roland Deportère s'est rendu de sa propre initiative et, confiant les enfants à sa femme s'est laissé emmener dans un établissement psychiatrique.

A CHATELAIN - FRANCIOLI

Horlogerie
Bijouterie
Orfèvrerie

Place Grand-Saint-Jean 1
Tél (021) 23 71 58

Zodiac Spacetronic

LAUSANNE

60 261 013-0

Actualités

ATTENTION !

par Michel JACCARD

Le FPLP, l'organisme « dur » de la résistance palestinienne, marque des points.

S'agissant de la Suisse, le chantage a pleinement réussi.

Avec l'indignation et les doléances qui s'imposaient, le Conseil fédéral s'est incliné devant la force.

Que vouliez-vous qu'il fît...

Bref, sauf traverses inopinées, les 143 passagers du « Nidwald » et son équipage retrouveront la liberté.

Et après ?

Nous ignorons si les autres éléments de l'ultimatum — ceux qui ne nous regardent pas directement — seront à leur tour satisfaits.

Rappelons qu'ils portent, indépendamment de la libération des trois prisonniers condamnés à Winterthour, sur la restitution des feddayin incarcérés en Allemagne ; sur la remise aux Palestiniens du corps de leur agent tué dans l'avion d'« El-Al » qui fit, sur un aéroport de Londres, un atterrissage en catastrophe ; sur la mise en liberté, enfin, de la terroriste, qu'on dit très jolie, et qui escortait dans le même « Boeing 707 » d'« El-Al » le tueur abattu.

Les conditions du FPLP paraissent rendre solidaires la Suisse, l'Allemagne fédérale et la Grande-Bretagne de l'exécution stricte de ces ordres. Peut-on penser que si notre pays s'incline seul, nous en serons quittes pour la peur.

Les maîtres à chanter nous le diront.

Quel que soit leur verdict, ils auront donc, et haut la main, gagné la première manche.

ON pourrait imaginer, avec une opinion publique légitimement scandalisée, que la loi de la jungle a triomphé, et avec quelle ostentation, de la loi tout court.

Cette acceptation désespérée de la fatalité transparaît dans les commentaires unanimes de la presse suisse et étrangère. La justice, au sens le plus noble du terme, sort bafouée, diminuée, insultée de ces tragiques péripéties. C'est l'évidence même.

Mais ce qui est évident sur l'heure peut cesser de le devenir peu après.

Nous soumettons, sans nous en mêler le moins du monde, ce raisonnement, entendu hier, à nos lecteurs.

Le FPLP paraît avoir atteint ses objectifs, tenant à merci les grandes puissances occidentales. Sur le plan légal, et politique, il n'y a pas de riposte possible. Car le FPLP se meut à l'extérieur du plan légal et politique.

Est-ce le fait accompli ?

— Nullement, rétorque avec ironie notre interlocuteur. Car la jungle appelle la jungle, l'excès : l'outrance, le scandale : l'infamie. C'est la définition même de l'escalade.

Or — nous continuons notre citation — si, à titre officiel, les gouvernements concernés, dans leur respectabilité, paraissent impuissants, ils disposent (au moins pour certains d'entre eux) de cette force obscure qui fait les choux gras des romans d'aventures et des récits d'espionnage.

Et — conclut notre interlocuteur, auquel nous continuons à laisser la totale responsabilité de ses propos — telles des victimes du chantage vont, pour « normaliser la situation », mettre en œuvre des moyens sur lesquels il n'est pas d'usage d'informer les saines populations.

C'est dire, selon cette hypothèse, que le triomphe du FPLP pourrait être de courte durée. Ses têtes pensantes ne sont pas très nombreuses. Et un accident est si vite arrivé !

De telles spéculations ne concernent en rien la Suisse, cela va sans dire. Ni quiconque que nous serions en droit de nommer.

Mais, vous savez, terrifier la navigation aérienne et tout ce que cela représente économiquement, faire planer la terreur sur des millions d'innocents qui, à chaque vol, se demandent s'ils ne seront pas transformés en otages, fouler aux pieds toutes les formes les plus consacrées du droit, cela finit par agacer ceux qui disposent de ces fameuses « forces obscures »... Alors — si nous reprenons les remarques de notre interlocuteur — le triomphe odieux du FPLP pourrait être de courte, de très courte durée...

Nous, petit journaliste suisse, nous n'en savons rien. Mais il vaut la peine d'ouvrir les yeux... Malgré ses imperfections, notre civilisation n'en est pas encore à abandonner les piliers qui la soutiennent. Enfin, c'est ce qu'on nous a fait entendre. Naïf comme nous le sommes...

M. J.

Une nuit dans le désert que les passagers de Swissair n'oublieront pas de sitôt !

AMMAN — « Les Palestiniens ont été très gentils avec nous. Il n'y a pas eu de panique à bord », ont déclaré la plupart des passagers de la Swissair, hommes, femmes et enfants, fatigués et couverts de poussière à la suite de leur séjour forcé dans le désert et qui sont arrivés lundi soir à l'Hôtel Jordan-Intercontinental, à Amman.

Les passagers, au nombre de 90, en grande majorité des femmes et des enfants, ont été transportés, de « l'aérodrome de la révolution palestinienne » à Amman, dans des camionnettes des forces royales jordaniennes, dont les vitres étaient couvertes de la poussière ocre du désert.

« Deux hommes et une femme armés ont détourné l'appareil », a déclaré à l'AFP, une passagère orginaire de Zurich, qui se rendait à New York. « Nous ne nous sommes rendu compte de rien et nous avons découvert leur présence lorsqu'ils sont sortis de la cabine de pilotage après l'atterrissage », a-t-elle ajouté. « Seul inconvénient, nous n'avons eu aucun repas à bord pendant six heures, et il était interdit de se rendre aux toilettes ».

« Les passagers n'ont pas eu le temps de se rendre compte de ce qui se passait à bord », a affirmé de son côté une autre passagère de Winterthour (canton de Zurich). « Une demi-heure après le décollage, a-t-elle dit, la radio de bord a annoncé que l'appareil était détourné. On nous a demandé de rester tranquille à notre place et de ne pas nous déplacer Aucune indication n'a été fournie sur la nouvelle destination de l'avion. Nous n'avons rien remarqué d'anormal Il n'y a pas eu de panique ».

« Dimanche, vers 20 heures a poursuivi cette passagère, l'avion s'est posé en soulevant des nuages de poussière. Nous avons cru qu'il brûlait. J'étais en classe touriste et je n'ai rien vu. Il faisait nuit. La moitié des passagers ont évacué le DC-8 croyant qu'il était en flammes. Peu après l'atterrissage, j'ai entendu des coups de feu ». La jeune touriste a, d'autre part, précisé que les passagers avaient dormi dans l'appareil, où il faisait très chaud.

« Nous avons assez mal dormi et quand nous nous sommes réveillés, nous avons vu des jeeps avec des hommes armés autour de l'avion » a-t-elle ajouté.

LES CONDITIONS DU FPLP

Le FPLP a posé quatre conditions à la libération des deux avions : la libération des trois feddayin détenus à Zurich, le rapatriement du corps du feddayin tué à Londres, la libération de la jeune fille arrêtée à Londres, la libération des trois feddayin détenus en Allemagne occidentale. Enfin, le FPLP gardera les Israéliens qui se trouvent sur les deux avions, les Israéliens à la double nationalité, les Américains et les Allemands occidentaux jusqu'à ce que les conditions indiquées aient été remplies.

En outre, les Israéliens et ceux ayant double nationalité seront retenus tant que n'auront pas été libérées les personnes portées sur une liste présentée par le FPLP,

LAUSANNE
Un motocycliste blessé

Un accident s'est produit hier, vers 13 h. 50, à l'intersection de l'avenue de la Gare et du chemin de la Grotte entre une voiture et une moto. Le conducteur de ce dernier véhicule, M. Alain Rocher, né en 1948, a été transporté à l'Hôpital cantonal souffrant de plaies multiples.

à la Cave

Cheneau-de-Bourg 17
LAUSANNE
Téléphone 23 69 77

Grand choix de vins, liqueurs, spiritueux

Service impeccable

Livraisons à domicile

VALAIS

Le Cartel syndical valaisan va fêter ses cinquante ans

La presse était invitée, hier, à une séance d'information sur le Cartel syndical valaisan, branche cantonale de l'Union syndicale suisse, qui fêtera le 13 septembre prochain, à Sion, le cinquantenaire de sa fondation. La manifestation comporte un cortège, suivi d'une réunion commémorative à la grande salle de la Matze, qui sera dirigée par M. Clovis Luyet, secrétaire FOBB. Les orateurs du jour seront MM. Guido Nobel, secrétaire de l'Union syndicale suisse, et Alfred Rey, qui préside le Cartel syndical valaisan depuis 1960.

Trois étapes décisives

L'histoire du Cartel syndical valaisan est riche d'enseignements de tous ordres. Une plaquette, écrite par M. Alfred Rey, décrit avec bonheur les différentes étapes qui, de 1919, ont conduit à l'implantation actuelle du syndicalisme libre en Valais.

Au début, on connaissait ces « unions ouvrières » qui confondirent action syndicaliste et action politique, à tel point que le syndicalisme de l'époque était considéré, à juste titre, comme un moyen à la disposition d'un seul parti politique. Entre 1927 et 1938, les choses évoluèrent au gré de la réflexion et de la nécessité d'accorder à l'action syndicale un champ d'activité non limité par des barrières politiques. C'est en 1939 que se posa avec acuité ce problème, à la suite de réactions particulièrement vives, et qu'il trouva sa solution dès 1941, lorsque le cartel syndical fut clairement défini et put ainsi lever les hypothèques pesant sur ses épaules.

Au gré des souvenirs rapportés par M. Rey, on revit avec une certaine émotion les instants décisifs de cette mutation et on lit entre ces lignes, souvent teintées de fine ironie, le déroulement d'une épopée évoquée en touches discrètes masquant les affrontements dramatiques qui la marquèrent.

MM. Delz, Charles Dellberg, Clovis Luyet, Max Berclaz, Théodore Frey et Alfred Rey se sont succédé à la présidence du cartel de 1919 à nos jours.

Nous aurons l'occasion de revenir sur cette passionnante histoire du mouvement syndical dans notre canton, mais, pour l'heure, « Le Confédéré » se fait un plaisir de souhaiter un joyeux et fructueux jubilé au Cartel syndical valaisan, ainsi qu'une pleine réussite pour sa manifestation de dimanche prochain.

GRAIN DE POIVRE...

Récemment, des assises touristiques se sont tenues dans une région du canton. Après les délibérations, les participants décidèrent d'aller passer quelques agréables instants ensemble. Manière fort sympathique de récompenser tous ceux qui se dévouent durant toute l'année.

On a choisi un endroit très attrayant et distrayant qui n'avait que le seul défaut de se trouver à l'extérieur de la région touchée par l'Association touristique en question.

Issue fatale

A Monthey, est décédée Mme Clémence Michaud, âgée de 78 ans, qui avait été accidentée la veille par une voiture et qui avait été hospitalisée.

Les décès dans le canton

SAINT-MAURICE : 10 heures, M. Victor BROUCHOUD.

COLLONGES : 10 heures, M. Emile CHAMBOVEY.

BURCHEN : 10 heures, M. Aloïs GATTLEN.

LA SOCIÉTÉ DE SECOURS MUTUELS DE COLLONGES

a le profond regret de faire part du décès de son membre et membre du comité,

Monsieur

Emile CHAMBOVEY

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.

LA SOCIÉTÉ DE MUSIQUE « LA COLLONGIENNE »

a le profond regret de faire part du décès de son membre actif,

Monsieur

Emile CHAMBOVEY

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.

LES CLASSES 1945 ET 1948

ont le regret de faire part du décès de

Monsieur

Emile CHAMBOVEY

père de ses membres Gérald et Roland.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.

LE CLUB INTERVINOS

a le profond regret de faire part du décès de son membre et ami,

Monsieur

Emile CHAMBOVEY

Pour les osbèques, prière de consulter l'avis de la famille.

SAINT-MAURICE

Décès de M. Victor Brouchoud, ancien député

Ce mardi matin sera enseveli, à Saint-Maurice, M. Victor Brouchoud, maître serrurier-appareilleur, décédé à l'âge de 75 ans.

Unanimement connu, le défunt jouissait de la considération générale pour sa conscience professionnelle et sa haute serviabilité. Rendre service était, pour lui, chose normale et il le faisait avec la discrétion qui caractérise la plus grande noblesse de cœur.

Sur le plan politique, M. Brouchoud joua un rôle en vue à Saint-Maurice, puis dans le district. Il représenta avec distinction et compétence le Parti radical du district de Saint-Maurice au Grand Conseil valaisan où il s'était fait remarquer par son travail efficace dans les diverses commissions auxquelles il fut appelé. Atteint dans sa santé, il s'était retiré à Mex, village qui avait sa prédilection. C'est avec beaucoup de peine que nous disons adieu à ce bon papa et grand-papa, à cet homme de bien et à ce militant radical de la meilleure école et que nous prions son épouse, ses enfants et tous ses proches de croire à notre profonde sympathie dans le deuil qui les frappe.

Piéton blessé à Eyholz

A Eyholz, un ressortissant de la localité, M. Aloys Heinzmann, âgé de 89 ans, a été renversé par une voiture alors qu'il traversait la route sur un passage pour piétons. Il est hospitalisé.

CORSO - Martigny

Mardi 8 - 16 ans révolus - Dernière séance du spectacle fantastique
LA VALLÉE DE GWANGI
Dès mercredi 9 - 18 ans révolus
Jim Brown et Raquel Welch dans
LES CENT FUSILS

ÉTOILE - Martigny

Ce soir mardi - 18 ans révolus
Prolongation - Dernière séance
MORE
Dès mercredi 9 - 18 ans révolus
Jean Gabin, au sommet de sa puissance, dans
LA HORSE

MICHEL - Fully

Aujourd'hui : RELACHE
Jeudi 10 - 16 ans révolus
LA VALLÉE DE GWANGI
Dès vendredi 11 - 18 ans révolus
DOSSIER PROSTITUTION

ALPAGE DE SIVIEZ-NENDAZ

LA VALSE AUX MILLIONS

Récemment, une circulaire a été adressée aux membres du consortage de l'Alpage de Siviez-Nendaz par un consortium ayant à sa tête un mandataire à Nendaz.

Ce spéculateur se propose d'acheter l'alpage susmentionné pour une somme qui, à première vue, peut paraître alléchante.

Cependant, nous tenons à rappeler que nous avons vendu récemment une parcelle de l'alpage au prix de Fr. 15.— le mètre carré.

Vu sous cet angle, et compte tenu de l'immense étendue de l'alpage, l'offre paraît dérisoire. Il serait d'ailleurs intéressant que ledit acheteur fasse une offre au mètre carré.

D'autre part, le consortium en question se propose de construire sur le 20 pour cent de l'alpage ; mais il ne faut pas oublier que ce seraient évidemment les terrains les mieux accessibles au bétail qui se prêteraient le mieux aux constructions.

Pour ne pas laisser croire à une connivence du comité, celui-ci se doit de porter à la connaissance du public que ladite offre n'a fait l'objet d'aucune tractation préalable et que c'est avec surprise que nous l'avons apprise.

Nous ignorons totalement où les renseignements nécessaires à l'envoi de ladite circulaire, avec demande de procuration, ont été obtenus.

Nous trouvons scandaleuse la façon dont ce spéculateur cherche à s'immiscer dans les affaires du consortage en demandant des procurations.

Nous tenons à attirer l'attention des consorts contre de telles manœuvres et nous les croyons capables, sans signer de procuration, de défendre eux-mêmes leurs intérêts ; c'est dans ce but que nous avons tenu à les informer objectivement et à les mettre en garde contre un tel piège.

LE COMITÉ
DE L'ALPAGE DE SIVIEZ-NENDAZ.

L'ASSOCIATION VALAISANNE DES MAITRES SERRURIERS ET CONSTRUCTEURS

a le pénible devoir d'annoncer le décès de son collègue,

Monsieur Victor BROUCHOUD

maître serrurier

Les membres de l'association sont invités à participer à l'ensevelissement qui aura lieu, le mardi 8 septembre 1970, à 10 heures, à Saint-Maurice.

L'ASSOCIATION DES MAITRES FERBLANTIERS-APPAREILLEURS DU BAS-VALAIS

a le pénible devoir d'annoncer le décès de son collègue,

Monsieur Victor BROUCHOUD

appareilleur

Les membres de l'association sont invités à participer à l'ensevelissement qui aura lieu, le mardi 8 septembre 1970, à 10 heures, à Saint-Maurice.

L'INSPECTION DU PARTI RADICAL DE SAINT-MAURICE

a la douleur de faire part du décès de

Monsieur Victor BROUCHOUD

ancien président et ancien député.

Pour les obsèques, prière de consulter les avis de la famille.

---

†

Madame Julienne Chapelay-Grenon, à Champéry ;
Monsieur et Madame Laurent Chapelay-Grandjean et leurs filles Patricia, Martine et Laurence, à Champéry ;
Madame veuve Pierrette Perrin-Chapelay, à Champéry ;
Madame et Monsieur Pierre Regamey-Chapelay et leur fils Jean, à Bex ;
Monsieur Max Chapelay, à Champéry ;
Madame et Monsieur Gilbert Cropt-Chapelay et leur fils, à Vevey ;
Madame et Monsieur Marcelin Perrin-Grenon, leurs enfants et petits-enfants, à Champéry ;
Madame veuve Jean Grenon-Bessero, ses enfants et petits-enfants, à Riddes ;
Monsieur et Madame Basile Grenon-Berra, leurs enfants et petits-enfants, à Champéry ;
Madame et Monsieur Alfred Avanthay-Grenon, leurs enfants et petits-enfants, à Champéry ;
Monsieur Pierre Grenon, à Champéry ;
Madame veuve Blanche Grenon-Cherix, à Champéry ;
Monsieur Jacob Decurtins, son fidèle employé depuis vingt-cinq ans, à Champéry ;
ainsi que toutes les familles parentes et alliées,
ont la profonde douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Théophile CHAPELAY

maître boucher

leur très cher époux, père, beau-père, grand-père, frère, beau-frère, oncle, grand-oncle et cousin, décédé, le 7 septembre 1970, dans sa 65e année, après une cruelle maladie courageusement supportée, muni des sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Champéry, le jeudi 8 septembre, à 10 h. 30.

P.P.L.

Cet avis tient lieu de faire-part.

MARTIGNY

TIR AU CANON

La population de Martigny est informée que des tirs au canon par-dessus la localité auront lieu comme il suit :

Mercredi	9. 9. 70	0700 - 1900
Jeudi évent.	10. 9. 70	0700 - 1900

Le commandant de la Place d'armes de Saint-Maurice
Téléphone (025) 3 61 71.

34.050.529

Toutes vos annonces par PUBLICITAS

A l'Economie
E. RÖHNER
SION

agence officielle BMW
sud-garage s.a. martigny
rue du léman 33 ✆ (026) 2 33 13

BUREAU D'INGÉNIEURS A SION
cherche
SECRÉTAIRE à mi-temps
Faire offres avec références et prétentions de salaire à la **Compagnie d'Etudes et de Réalisations techniques S. A., av. Ritz 35, Sion.**

hernie

Les conceptions nouvelles
MYOPLASTIC-KLEBER
sans ressort, ni pelote utilisent les fibres synthétiques et élastomères et s'adaptent à tous les cas (travail, repos, sport).
Ce véritable muscle de secours qui maintient la hernie
«COMME AVEC LES MAINS»
vous émerveillera. Essais et renseignements auprès de l'applicateur de
l'INSTITUT HERNIAIRE DE LYON

MARTIGNY :
M. Lovey, Pharmacie Centrale, samedi 12 septembre, l'après-midi de 14-17 heures.

SION :
Pharmacie Zimmermann, r. de Lausanne, samedi 12 septembre, le matin de 9-12 heures.

Nous cherchons
Vendeuse ou aide-vendeuse
Se présenter au magasin de musique
Hallenbarter & CIE.
Rue des Remparts - SION.
36-3200